

Les Canadiens enlèvent d'assaut Vizzini

TROIS COLONNES SOVIÉTIQUES MARCHEMENT SUR OREL

Le général Henri Giraud ovationné à Montréal

Formidable raid des Américains sur la base de Mounda

Autres raids alliés à Bobdubi, Taberfane, Vella-Vella, Tambala et Salamoua

Quartier-général des Alliés dans le Pacifique austral, 17 (A.P.) — Plus de cent avions américains ont jeté 82 tonnes de bombes vendredi sur la base japonaise de Mounda, dans le but de niveler les tranchées et les trous d'abris creusés par les assiégés pour tenir plus longtemps contre les Américains.

Sur terre, des deux côtés de la grande base que serrent de près les troupes américaines, la situation demeure inchangée.

A l'autre extrémité du front austral, les Alliés multiplient les raids aériens pour miner les défenses japonaises. On rapporte un raid à Bobdubi, qui se trouve à cinq milles de Salamoua, que menace déjà l'avance alliée en direction du grand aérodrome de la place.

Les Alliés ont aussi bombardé et incendié la bourgade de Taberfane, dans les îles Aroa.

Près de la Nouvelle-Géorgie où se trouve Mounda, les Américains ont bombardé par la troisième journée consécutive, l'aérodrome japonais de Vella-Vella. Raid incendiaire à la baie Tambala.

Le travail avance rapidement à la Chambre des Communes et on adopte huit bills ministériels

On croit à certains signes que la session prendra bientôt fin. — Les députés étaient peu nombreux — Déclaration de M. Brooke Claxton sur la Commission d'information

par Fernand Lacroix

OTTAWA, 16. — La Chambre des Communes a tenu toute la journée, dimanche, une session d'urgence. Elle a adopté huit bills ministériels. Ces mesures ont été approuvées en troisième lecture et envoyées au Sénat. Voici la liste de ces bills:

1. Projet de loi confirmant le transfert de certains terrains aux provinces de Québec et d'Ontario, terrains compris dans les entreprises hydro-électriques sur l'Ottawa.

2. Projet de loi prolongeant de 10 ans l'octroi annuel de \$200,000 à la Commission du district fédéral pour l'embellissement de la capitale.

3. Projet de loi amendement la loi de la preuve afin d'autoriser les membres du corps diplomatique canadien à l'étranger à prendre des affidavits.

4. Projet de loi nommant de

nouveaux les auditeurs des Chemins de fer nationaux:

5. Projet de loi confirmant une entente intervenue entre le gouvernement central et celui de la Colombie britannique afin de permettre à ce dernier de mettre en valeur les ressources minières des réserves indiennes.

6. Projet de loi amendement la loi de la Cour d'échiquier et stipulant qu'un membre des services armés est un serviteur de la Couronne aux fins de la loi de la Cour d'échiquier.

(Suite page deux)

Assurances contre les risques de guerre

OTTAWA, 16 (C.P.) — Les assurances prises en vertu de la loi fédérale sur les risques de guerre se chiffraient par \$2,000,000, à la fin du mois de mai. C'est ce qu'a déclaré le ministre des finances, l'hon. M. Hiley.

La province de Québec a souscrit 28 pour cent de ce total.

Les Alliés ont battu l'Axe en mer, grâce à leurs porte-avions

Ce sont des porte-avions légers qui font la chasse la plus efficace aux sous-marins nazis

WASHINGTON, 16. (A.P.) — La marine américaine rapporte aujourd'hui que les vainqueurs de la campagne anti-sous-marine alliée en Atlantique, ce sont les nouveaux porte-avions légers, cargos d'un certain tonnage couverts d'un pont plat utilisés comme aérodromes flottants, qui escortent les convois et leur assurent la protection de nombreux avions.

Récemment, une flottille (wolf-pack) de sous-marins nazis attaquait un convoi de porte-avions légers voguant en haute mer. Les avions décollèrent des petits porte-avions improvisés, et coulèrent probablement dix sous-marins ennemis.

Deux avions ont été observés en perdition, les survivants de leurs équipages ont été recueillis par les destroyers de l'escorte.

La situation maritime s'est également fort améliorée en Atlantique-sud, la marine brésilienne opérant désormais de concert avec la marine américaine pour la protection des convois alliés.

Le convoi cité plus haut se rendait en Angleterre. La chasse contre les sous-marins dura 36 heures, mais aucun des cargos du convoi ne fut même avarié.

Les Allemands contre-attaquent à Belgorod, mais ne peuvent avancer

L'ennemi, bloqué devant Belgorod et de plus en plus entamé devant Orel, parle aussi d'une nouvelle offensive soviétique qui déboucherait au nord, par Leningrad

LONDRES, 16. (A.P.) — Les troupes soviétiques ont progressé d'une dizaine de milles dans les défenses d'Orel, aujourd'hui, et ont repoussé onze violentes contre-attaques des Allemands.

Les Rouges, qui jusqu'à présent progressaient en deux colonnes sur Orel, annoncent maintenant qu'ils ont brancé une de leurs colonnes

et qu'ils convergent sur la place par trois directions différentes. Ils auraient atteint un point situé à 15 milles de la ville.

La bataille se rallume au centre du front de combat, les Russes ayant aussi fait quelque progrès vis-à-vis de Koursk.

Dans le secteur de Belgorod, où jusqu'à présent les Allemands poursuivaient leur offensive manquée, les Russes ne signalent qu'une intense activité de patrouille.

Les pertes allemandes se totalisent maintenant à 60,000 hommes depuis une douzaine de jours. D'après les chiffres russes, l'ennemi aurait aussi perdu 318 chars et un grand total de 1,702 avions, 176 avions nazis abattus dans la seule journée d'hier.

Le général S. Timoshenko

et qu'ils convergent sur la place par trois directions différentes. Ils auraient atteint un point situé à 15 milles de la ville.

La bataille se rallume au centre du front de combat, les Russes ayant aussi fait quelque progrès vis-à-vis de Koursk.

Dans le secteur de Belgorod, où jusqu'à présent les Allemands poursuivaient leur offensive manquée, les Russes ne signalent qu'une intense activité de patrouille.

Les pertes allemandes se totalisent maintenant à 60,000 hommes depuis une douzaine de jours. D'après les chiffres russes, l'ennemi aurait aussi perdu 318 chars et un grand total de 1,702 avions, 176 avions nazis abattus dans la seule journée d'hier.

Le général S. Timoshenko

et qu'ils convergent sur la place par trois directions différentes. Ils auraient atteint un point situé à 15 milles de la ville.

La bataille se rallume au centre du front de combat, les Russes ayant aussi fait quelque progrès vis-à-vis de Koursk.

Dans le secteur de Belgorod, où jusqu'à présent les Allemands poursuivaient leur offensive manquée, les Russes ne signalent qu'une intense activité de patrouille.

Les pertes allemandes se totalisent maintenant à 60,000 hommes depuis une douzaine de jours. D'après les chiffres russes, l'ennemi aurait aussi perdu 318 chars et un grand total de 1,702 avions, 176 avions nazis abattus dans la seule journée d'hier.

Anglais et Américains repoussent les contre-attaques des Allemands

La bataille décisive se livre au sud de Catane; les Alliés convergent de front et de flanc sur les divisions nazies; l'aviation alliée domine absolument le ciel du combat

Poste de commandement allié en Afrique du Nord, 17 (A.P.) — Les Canadiens sont entrés dans Vizzini, en Sicile centrale. Les troupes alliées occupent douze autres localités; 20,000 Allemands ont été prisonniers, avance se poursuit sur tout le front.

Les Anglo-Canadiens attaquent les formations blindées allemandes au nord de Lenti, à 15 milles au sud de Catane.

Autour de Vizzini, malgré une défense vigoureuse, a dû se rendre aux Canadiens.

A l'Ouest, les Américains progressent en terrain montagneux difficile, mais font du chemin tout de même.

Les Italiens, dans leur retraite, ne détruisent aucune unité publique; les Alliés réorganisent aisément les localités dans lesquelles ils pénètrent. La radio romaine révèle que les Alliés, des Américains sans doute, sont aux portes d'Aggrigente, une des vieilles cités grecques de la Sicile.

Quartier-général des Alliés en Afrique du Nord, 16. (A.P.) — Les armées alliées se sont emparées de 12 localités en Sicile, depuis 24 heures; le nombre des prisonniers allemands s'élève maintenant à plus de 20,000.

Les Alliés, huitième armée britannique et Canadiens à droite, Canadiens au centre et Américains à gauche, progressent sur tout le front en direction générale du nord, entre l'aile droite alliée et les forces d'une violente bataille se poursuit blindées allemandes dans la plaine de Catane, à moins de 15 milles au sud de la ville.

L'ennemi prétend que l'offensive soviétique sur Orel n'est qu'une diversion pour soulager un peu la partie sud du front où les Allemands eux-mêmes ont déjà attaqué avec violence, pour échouer d'ailleurs. Car, toujours d'après la radio allemande, les Russes attaquent d'Orel au nord jusqu'à Soukhinitchi, à 90 milles de là. La bataille fait rage; des centaines de chars se heurtent dans la steppe.

Les Russes prétendent avoir détruit 530 chars et 49 avions soviétiques, et ils disent aussi avoir fait de nouveaux gains autour de Belgorod, et y avoir même cerné une troupe soviétique nombreuse. Ils ajoutent que les contre-attaques soviétiques faiblissent sur ce point.

Mais d'après les Russes, la bataille de Belgorod paraît terminée. De part et d'autre d'Orel, les Allemands ont tenté plusieurs fois de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

C'est, néanmoins, par le nord d'Orel que l'ennemi paraît être le plus directement menacé. Les Russes n'attaquent pas seulement vers Orel, mais ils progressent aussi dans d'autres directions puisque les Allemands ont tenté de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

C'est, néanmoins, par le nord d'Orel que l'ennemi paraît être le plus directement menacé. Les Russes n'attaquent pas seulement vers Orel, mais ils progressent aussi dans d'autres directions puisque les Allemands ont tenté de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

C'est, néanmoins, par le nord d'Orel que l'ennemi paraît être le plus directement menacé. Les Russes n'attaquent pas seulement vers Orel, mais ils progressent aussi dans d'autres directions puisque les Allemands ont tenté de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

C'est, néanmoins, par le nord d'Orel que l'ennemi paraît être le plus directement menacé. Les Russes n'attaquent pas seulement vers Orel, mais ils progressent aussi dans d'autres directions puisque les Allemands ont tenté de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

C'est, néanmoins, par le nord d'Orel que l'ennemi paraît être le plus directement menacé. Les Russes n'attaquent pas seulement vers Orel, mais ils progressent aussi dans d'autres directions puisque les Allemands ont tenté de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

C'est, néanmoins, par le nord d'Orel que l'ennemi paraît être le plus directement menacé. Les Russes n'attaquent pas seulement vers Orel, mais ils progressent aussi dans d'autres directions puisque les Allemands ont tenté de reprendre sur la défensive, même entre Orel et Koursk, plus au sud.

Les amoniers-parachutistes continuent de se distinguer. Ils sautent avec leurs hommes, portant le collet romain sous leur tunique d'aviateurs, et les Saintes Espées dans une custode pendue au cou.

Le clergé catholique joue un grand rôle, des deux côtés, dans la campagne de Sicile. Car les autorités fascistes déguerpissent devant leurs troupes. Ce sont les curés de campagne qui vont au-devant des Alliés et parlent pour régler les détails du logement d'autorité. Les officiers alliés paraissent enchantés d'avoir affaire à des chefs locaux responsables.

C'est été dit à Vizzini. L'ennemi, chassé de la place, a contre-attaqué et la première vague alliée a dû reculer dehors. Mais les Canadiens sont revenus à la charge, et finalement la place leur est restée.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.



Photographie prise hier soir à l'aéroport de Dorval, lors de l'arrivée à Montréal du général Henri-Honoré Giraud. De gauche à droite on reconnaît le major-général E.-J. Renaud, commandant de la région militaire de Montréal, l'hon. Ernest Bertrand, ministre des pêcheries, dans le cabinet de M. King; le général Giraud et son honneur le maire de Montréal, M. Ad-hémar Raynault. (LE CANADA)

Giraud vante le soldat Canadien

"Les Antilles sont avec les Alliés", dit Henri Happonot

Robert arrive à Portorico. Roosevelt justifie sa neutralité politique à l'égard des Français

WASHINGTON, 16. (A.P.) — Henri Happonot, représentant du Comité national français d'Algérie qui vient de prendre la direction des affaires à la Martinique, succédant à l'amiral Robert qui a tenu à se retirer pour demeurer fidèle au maréchal Pétain, a publié aujourd'hui une proclamation dans laquelle il déclare qu'après trois ans de neutralité forcée, les Antilles françaises sont venues dans le camp des Alliés victorieux.

"Mes compatriotes des Antilles françaises: "En ma capacité de délégué extraordinaire du comité français de libération nationale, je suis venu à vous pour recevoir votre serment

de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Les Anglo-Canadiens sous le commandement du général Montgomery ont frappé des formations blindées de la division allemande "Goering", et les ont repoussées, leur infligeant de lourdes pertes.

Les observateurs constatent que l'ennemi a aligné tout ce qu'il a pu de chars de combat, à contre-attaque. Ils demeurent tout de même confiants que les Alliés, jouissant d'un nombre appréciable de chars en force, pourront venir à bout des renforts allemands descendant pour étayer la résistance italienne. La 15ème division nazie est un ramassis de renforts naguère destinés à la Tunisie; ce n'est plus que l'ombre de la puissante division allemande d'élite détruite en Afrique du Nord.

Le général Giraud apporte de bonnes nouvelles au sujet de la bataille de la Sicile

Aujourd'hui, le général Giraud se rend à Sorel puis il revient à Montréal pour assister à plusieurs réceptions

Venant d'Ottawa où il a conféré avec les chefs du gouvernement canadien, le général Henri-Honoré Giraud, commandant en chef de l'armée française en Afrique est arrivé à Montréal hier soir.

"J'espère, monsieur, que j'arrive à l'heure, car je n'ai pas fait attendre personne, je vous remercie d'avoir pris la peine de vous déranger."

C'est par ces paroles que le général a salué hier soir à l'aéroport de Dorval, en descendant de l'avion qui l'avait amené d'Ottawa, le major-général E.-J. Renaud, commandant de la région militaire de Montréal venu le rencontrer en compagnie d'un grand nombre de militaires et de civils.

Pendant que les photographes faisaient jaillir les éclairs de leurs ampoules de caméras, le général Giraud était présenté au nombreux personnel aligné sur le trottoir pour faire honneur au grand militaire français.

C'est peu après 8 h. 40, que le bombardier Liberator qui portait le général Giraud et sa suite se posa doucement sur la piste de l'aéroport de Dorval.

Au mat du champ d'aviation flottait le tricolore que dominait l'Union Jack. Après avoir serré la main aux personnalités alignées devant l'édifice principal de l'aéroport, le général Giraud et sa suite montèrent dans des autos placées à leur disposition pour se rendre à l'hôtel Windsor où un banquet était offert par le gouvernement de la province, sous la présidence de l'hon. Adolphe Godbout, auquel assistait Son Excellence Mar Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal.

Sur le parcours de l'aéroport à l'hôtel Windsor, nombre de résidences étaient décorées de drapeaux français. Un déploiement spécial avait été fait en ce sens aux abords de la Crèche de la Côte-de-Liesse, où religieux et enfants, s'étaient massés près de la route pour ovationner le général. Au square Dominion, et aux abords immédiats de l'hôtel Windsor, une foule considérable qu'avait attirée la brillante réputation du grand chef français s'était réunie, et ce fut avec des clameurs enthousiastes que le général fut accueilli quand il descendit de voiture pour entrer à l'hôtel par la porte de la rue Dorchester.

Quelques minutes plus tard, le général Giraud parut au balcon de la suite royale face au square Dominion pour saluer l'immense foule qui attendait depuis quelque temps ce geste amical.

Aux journalistes qui attendaient un mot du distingué visiteur, celui qui échauffa tant de fois aux malins des Nazis a déclaré ce qui suit: "Je suis extrêmement heureux d'être à Montréal. Je ne comptais pas venir jusqu'à Montréal, mais je me sens en terre si profondément française que je n'ai pas pu passer sans m'arrêter. Ce soir peu avant mon départ d'Ottawa, j'ai eu de bonnes nouvelles de Sicile et je suis sûr

de radio alliés; il a été distribué à des millions d'exemplaires, en imprimant que jettent les aviateurs alliés sur les villes italiennes.

On y lit: "En ce moment les armées alliées sous le commandement du général Eisenhower et du général Alexander poursuivent la guerre sur le territoire de votre pays. C'est la conséquence directe de la dictature honteuse à laquelle vous a soumis le régime fasciste de Mussolini.

"Mussolini vous a jeté dans cette guerre comme des satellites d'un destructeur brutal des peuples et les libertés, croyant qu'Hiter avait déjà partie gagnée. Les chefs fascistes, malgré la vulnérabilité de votre pays, ont envoyé vos garçons, vos avions et vos vaisseaux combattre au loin pour

M. Duplessis écrit à M. King au sujet du remaniement

La Constitution canadienne et le partage de la représentation

QUEBEC, 16. — L'hon. Maurice Duplessis a adressé, hier, une réponse au très honorable W. L. Mackenzie King, premier ministre du Canada, au sujet du projet du gouvernement fédéral de retarder jusqu'à la fin de la guerre la redistribution des comités fédéraux, basé sur le recensement de 1941.

Voici le texte de la lettre: "Monsieur le Premier Ministre, "On me remet aujourd'hui votre lettre en date du 13 juillet courant répondant au télégramme que je vous ai adressé vendredi dernier, relativement à l'amendement à l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, concernant la représentation des provinces à la Chambre des Communes du Canada.

"Vos fonctions de premier ministre du Canada et de ministre des Affaires extérieures vous accordent toutes les facilités de communication que le premier ministre de la Grande-Bretagne et je crois pouvoir faire appel aux sentiments de courtoisie ordinaire en semblable cas.

"Pour refuser de transmettre au très honorable M. Churchill le télégramme que je lui destinai, vous invoquez trois raisons ou plutôt trois motifs.

"Cette question relèverait, d'après vous, exclusivement de l'autorité fédérale. (Je vous cite textuellement).

"J'ai toujours compris que vous vous opposiez à toute intervention fédérale dans ce domaine des "droits provinciaux" et je ne doute pas que vous n'ayez maintenu cette position.

(Suite page deux)

L'hon. T.-D. Bouchard de passage à Montréal

De passage à ses bureaux du nouveau palais de Justice, hier, l'hon. T.-D. Bouchard, ministre de la voirie dans le cabinet Godbout, a conféré avec M. Ernest Gohier, I.C., ingénieur en chef de la voirie et d'autres fonctionnaires de son ministère, et il a reçu M. O. Duval, député de Montclair à l'Assemblée législative, et d'autres visiteurs. M. Bouchard sera aussi à ses bureaux de Montréal lundi.

Le Canada
et tous les journaux sont rattachés quant au papier-journal.
Nous devons le diminuer, en gros, de 10%. Ce numéro de 10 pages du "Canada" est un numéro **RATIONNÉ**

[illegible]

CHRONIQUE JUDICIAIRE

par Adolphe NANTEL — Prix David 1932

Matinée consacrée aux robes à un procès très intéressant

Celles qui travaillent à la pièce sont-elles sujettes à la loi de la convention collective de Travail? — La jolie Antoinette Corbell — Le serment d'une opératrice

Après avoir écouté attentivement Mlle Antoinette Corbell, chef de couture aux ateliers de la maison "Maurice Dress", rue Bleury, 145, le juge C.E. Guérin, hier, ne put s'empêcher de souligner: "C'est rarement entendu un témoin aussi intelligent".

Le procès dura toute la matinée. Il s'agit d'une accusation portée contre Mlle Corbell, par le comité conjoint de l'industrie de la robe, pour avoir fait exécuter des travaux de couture à la pièce, par des "couteurières", au lieu de moins de \$15.00 par semaine de 48 heures, soit le salaire minimum fixé par le décret collectif de travail de l'industrie de la robe.

Me Louis Henry Rohrich, avocat de la défense, souligna, avant la fin de l'audience, que ces ouvrières n'étaient pas des "employées" au sens du décret, mais il demanda un ajournement afin de préparer son plaidoyer en droit. Me J. J. Spector, avocat de la poursuite, acquiesça et le juge ajourna le tout au 22 juillet après-midi.

Avis Légaux

PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE
No 219645.

GEORGE SMALL, à sa retraite, de la Cité et District de Montreal. Demandeur.

VS.
DAME ETHEL ANNE (ANTHONY) SMALL, de la Cité et District de Montreal, épouse commune en biens de HENRY DANIEL GUADAGNOLA, de la Cité et District de Montreal, mainte-

nant faisant partie des Forces Armées de Sa Majesté, Outre-Mer, et le dit HENRY DANIEL GUADAGNOLA, parti personnellement pour que l'autorisation soit donnée à son épouse aux fins des présentes.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur HENRY DANIEL GUADAGNOLA de comparaître dans le mois.

MONTREAL, 16 juillet 1943.

OMER HARDY, Député-protonotaire.

PROVINCE DE QUEBEC.
DISTRICT DE MONTREAL.

COUR SUPERIEURE
No 203375.

DOCTEUR OSCAR MERCIER, médecin-chirurgien, domicilié et résidant dans la cité et district de Montreal.

Demandeur.

VS.
JOSEPH HECTOR GIBOUX, docteur en médecine, domicilié et résidant dans la cité et district de Montreal, et maintenant de lieux inconnus.

Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.

MONTREAL, 15 juillet 1943.

C. E. BAUVE, Député-protonotaire.

CANADA.
PROVINCE DE QUEBEC.

COUR DE CIRCUIT
du District de Montreal

No 206651.

C. W. LINDSAY & CO., LTD., corps politique et incorporé, du district de Montreal, ayant son bureau et sa principale place d'affaires, dans la cité et district de Montreal.

Demanderesse.

contre
DAME A. BARR, autrefois des dites cité et district de Montreal, et maintenant de lieux inconnus.

Défenderesse.

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le mois.

(Par ordre)
GEORGES DUSSAULT, Député-greffier de la dite Cour.

Cartes Professionnelles

AVOCATS

Téléphone: MARBOUR 9123

BRAIS & CAMPBELL

AVOCATS & PROCUREURS

En. F. PHILIPPE BRAIS, CL., CR. A. J. CAMPBELL, L. P. & G. GRANDPRÉ

Edifice Banque Royale, 360 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

FAUTEUX & MATHIEU

AVOCATS & PROCUREURS

Gérard FAUTEUX, C.R. Auguste MATHIEU, C.R.

Edifice Transpotation, 132 ouest, rue St-Jacques

MONTREAL

Geoffrion & Prud'homme

AVOCATS & PROCUREURS

J.-Alex. Prud'homme, c.r. C. Antoinette Geoffrion, L.L.L. Paul-B. Major, L.L.B. 112, rue Saint-Jacques

Tél. MARBOUR 3177 - MONTREAL

Adressa télégraphique "Geoffrion"

4 ouest, rue Notre-Dame - BA. 1208

Chambre 501

JACQUES PATENAUD

AVOCAT

501, rue St-Jacques - CH. 5531

Abattage illégal de porcs pour le marché local

Deux cultivateurs sont traduits en Correctionnelle — Trop de porcs abattus

François Côté, de la Présentation, St-Hyacinthe, passait devant le juge Omer Legrand, hier, à l'audience des Comparaisons sous l'accusation d'avoir violé une ordonnance de la Commission des prix, en tuant pour la consommation plus de porcs qu'il était autorisé à abattre. Le fermier avait abattu 19 bêtes par semaine et il alla jusqu'à faire 40 "boucheries" en moins de sept jours. Me Jacques Rousseau, avocat de la poursuite, suggéra une amende de \$200 mais le tribunal en fixa le montant à \$150 et au paiement des frais.

Un autre cultivateur, Aurèle Rondeau, de Ste-Brigide, en Iberville, accusé d'un délit semblable, écopa aussi d'une amende de \$150 et du paiement des frais. Rondeau dépassa de 169 son chiffre de porcs abattus par semaine.

Ernest Juteau, du rang de St-Louis, à Ste-Thérèse-de-Blainville, en Terrebonne, coupable d'avoir vendu quelques sacs de pommes de terre, au détail, à un prix défendu par la Commission, était condamné à une amende de \$10 et aux frais. Me Paul-F. Renault, représentait la poursuite.

Enfin Wolf Lowie, de la maison West End Reliable Provision Store, angle des rues Ste-Catherine et St-Mathieu, était condamné à une amende de \$25 et aux frais par le même juge, pour vente de pommes de terre à un prix trop élevé. Me Frank-D. Genest, c.r., représentait la poursuite.

—L'expérience n'y fait rien. Votre Honneur. Seuls les doigts et l'habileté comptent. Ce matin, à titre d'expérience pour le tribunal, j'ai fait une assemblée qu'on appelle, comme celle que vous avez devant vous, en cinquante-et-une minutes. —Quel est le prix par robe?

—Je n'en sais rien. J'ai essayé de faire sans cela, avec toutes mes couteurières à surveiller...

—Mais comment pouvez-vous prendre plus de temps pour une seule robe?

—Parce qu'il faut changer de morceaux à tout instant. Il y a le point d'ourlet par exemple.

—Combien de temps faut-il pour placer ce petit appareil? s'informe le tribunal.

—On le visse, on le dévisse, et il n'y a pas de temps à perdre. Et l'ouvrière ourle douze robes plus rapidement que quatre.

Le propre témoin.

Me Morin, appelé à expliquer certains détails par Me Rohrich, prouve, documents en mains, que toutes ses ouvrières gagnent plus de \$14.50 par semaine. Ainsi, dans la semaine mentionnée, une ouvrière gagnait \$15.00.

Après la version de Miller, Me Spector fait entendre en contre-preuve Mlle Yvette Charpentier, rue Mont-Royal, 212, présidente de l'Union Internationale de l'Industrie de la Robe dans Québec, et membre du comité conjoint. Le témoin expose:

—Je suis couteurière dans les robes depuis quinze ans. Je sais faire toute la robe et je crois que même la plus vive des opératrices ne peut assembler plus de trois robes comme celle devant le tribunal, en une heure. Ensuite, j'ai vu Honneur! Cette robe, sans le collet, a 23 morceaux. On y trouve 12, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 547, 548, 549, 550, 551, 552, 553, 554, 555, 556, 557, 558, 559, 560, 561, 562, 563, 564, 565, 566, 567, 568, 569, 570, 571, 572, 573, 574, 575, 576, 577, 578, 579, 580, 581, 582, 583, 584, 585, 586, 587, 588, 589, 590, 591, 592, 593, 594, 595, 596, 597, 598, 599, 600, 601, 602, 603, 604, 605, 606, 607, 608, 609, 610, 611, 612, 613, 614, 615, 616, 617, 618, 619, 620, 621, 622, 623, 624, 625, 626, 627, 628, 629, 630, 631, 632, 633, 634, 635, 636, 637, 638, 639, 640, 641, 642, 643, 644, 645, 646, 647, 648, 649, 650, 651, 652, 653, 654, 655, 656, 657, 658, 659, 660, 661, 662, 663, 664, 665, 666, 667, 668, 669, 670, 671, 672, 673, 674, 675, 676, 677, 678, 679, 680, 681, 682, 683, 684, 685, 686, 687, 688, 689, 690, 691, 692, 693, 694, 695, 696, 697, 698, 699, 700, 701, 702, 703, 704, 705, 706, 707, 708, 709, 710, 711, 712, 713, 714, 715, 716, 717, 718, 719, 720, 721, 722, 723, 724, 725, 726, 727, 728, 729, 730, 731, 732, 733, 734, 735, 736, 737, 738, 739, 740, 741, 742, 743, 744, 745, 746, 747, 748, 749, 750, 751, 752, 753, 754, 755, 756, 757, 758, 759, 760, 761, 762, 763, 764, 765, 766, 767, 768, 769, 770, 771, 772, 773, 774, 775, 776, 777, 778, 779, 780, 781, 782, 783, 784, 785, 786, 787, 788, 789, 790, 791, 792, 793, 794, 795, 796, 797, 798, 799, 800, 801, 802, 803, 804, 805, 806, 807, 808, 809, 810, 811, 812, 813, 814, 815, 816, 817, 818, 819, 820, 821, 822, 823, 824, 825, 826, 827, 828, 829, 830, 831, 832, 833, 834, 835, 836, 837, 838, 839, 840, 841, 842, 843, 844, 845, 846, 847, 848, 849, 850, 851, 852, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 860, 861, 862, 863, 864, 865, 866, 867, 868, 869, 870, 871, 872, 873, 874, 875, 876, 877, 878, 879, 880, 881, 882, 883, 884, 885, 886, 887, 888, 889, 890, 891, 892, 893, 894, 895, 896, 897, 898, 899, 900, 901, 902, 903, 904, 905, 906, 907, 908, 909, 910, 911, 912, 913, 914, 915, 916, 917, 918, 919, 920, 921, 922, 923, 924, 925, 926, 927, 928, 929, 930, 931, 932, 933, 934, 935, 936, 937, 938, 939, 940, 941, 942, 943, 944, 945, 946, 947, 948, 949, 950, 951, 952, 953, 954, 955, 956, 957, 958, 959, 960, 961, 962, 963, 964, 965, 966, 967, 968, 969, 970, 971, 972, 973, 974, 975, 976, 977, 978, 979, 980, 981, 982, 983, 984, 985, 986, 987, 988, 989, 990, 991, 992, 993, 994, 995, 996, 997, 998, 999, 1000.

Une motion pour détails rejetée

Jugement de la Cour supérieure dans une affaire de quo warranto

M. Hervé Ferland, conseiller de Verdict, a obtenu l'annulation d'un bref de quo warranto pour faire déqualifier son collègue l'échevin R. Dorais en alléguant, dans sa requête, que M. Dorais n'est pas apte à siéger au conseil, parce qu'il ne satisfait pas aux conditions requises par la loi. Le juge a rejeté la motion.

Le juge a rejeté la motion pour détails, car il n'y a pas de doute sur le fait que M. Dorais n'est pas apte à siéger au conseil.

Après la version de Miller, Me Spector fait entendre en contre-preuve Mlle Yvette Charpentier, rue Mont-Royal, 212, présidente de l'Union Internationale de l'Industrie de la Robe dans Québec, et membre du comité conjoint. Le témoin expose:

—Je suis couteurière dans les robes depuis quinze ans. Je sais faire toute la robe et je crois que même la plus vive des opératrices ne peut assembler plus de trois robes comme celle devant le tribunal, en une heure. Ensuite, j'ai vu Honneur! Cette robe, sans le collet, a 23 morceaux. On y trouve 12, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 185, 186, 187, 188, 189, 190, 191, 192, 193, 194, 195, 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239, 240, 241, 242, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 357, 358, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 397, 398, 399, 400, 401, 402, 403, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 411, 412, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440, 441, 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448, 449, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 461, 462, 463, 464, 465, 466, 467, 468, 469, 470, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 487, 488, 489, 490, 491, 492, 493, 494, 495, 496, 497, 498, 499, 500, 501, 502, 503, 504, 505, 506, 507, 508, 509, 510, 511, 512, 513, 514, 515, 516, 517, 518, 519, 520, 521, 522, 523, 524, 525, 526, 527, 528, 529, 530, 531, 532, 533, 534, 535, 536, 537, 538, 539, 540, 541, 542, 543, 544, 545, 546, 5

Le **L'Union Nationale** soutiendra peut-être que si le gouvernement canadien peut adresser une prière au Parlement britannique, il est aussi légitime pour un personnage politique ou pour un parti d'opposition d'adresser à Londres une contre-prière.

Au fait, l'union nationale des Français semble se réaliser peu à peu à Alger non pas grâce à Washington, mais plutôt malgré lui. Quand on connaît la générosité de cœur des Américains, on ne doute d'ailleurs pas qu'ils en conviendront les premiers dès qu'ils auront compris.

L'Amiral Résident GI, de France
Estiva

Les derniers tacots

Il reste encore quelques auto-taxi à Paris. Exactement seize, pas un de plus... Ils sont réservés exclusivement aux médecins. Ils sont employés à transporter les grands malades dans les cliniques privées et les hôpitaux. Et on ne peut les utiliser que sur le vu d'un certificat médical.

Par contre, les vélo-taxi sont à la disposition de tout le monde. Et les clients se valent souvent réclamer 200 frs. pour une course qui valait autrefois

(Le Bulletin des Sociétés de Géographie.)

Démobilisés

Les Allemands entendent bien que les soldats démobilisés de l'Armée de l'Armistice n'échappent pas aux bagues qui leur usent les doigts. Ils viennent d'arrêter un officier français qui avait essayé d'obtenir une ordonnance qui dispense ainsi de ces nouveaux "Volontaires de la Relève".

"Les membres démobilisés de l'armée de transition bagues ont été autorisés à séjourner en zone occupée où les autorités occupantes les aideront (sic) à trouver du travail".

L'ordonnance prescrit que tout démobilisé doit déposer sa bague à la Mairie son premier lieu de résidence en zone occupée, et qu'il doit se faire inscrire sur les listes d'inscriptions et ce dernier établir ainsi un fichier qu'il soumettra une fois par semaine à la "Feldkom-

. . . et cocorico !

« Ne touchez pas à la mémoire de mon père, Monsieur Laval ! Le jour viendra, bientôt je l'espère, où il me sera possible de vous en demander raison. »

Pénélopes 1943

Cela se passe en Hollande occupée. Très exactement à Arnhem.

Dans un magasin, tout le personnel féminin a reçu l'ordre, pendant les heures calmes, de tricoter chaussettes et pull-over pour les soldats nazis en Russie. La surveillance passe.

Toutes les femmes tricotent avec passion. L'inspection est fine... Avec la même passion, les mains agiles défont les tricotés commencés.

Pénélope est toujours aussi rusée... Et Ulysse, attentif avec tant d'impatience d'appeler la Liberté.

Au Théâtre Palace

Au Cabaret "El Morocco"

Au Saint-Denis

Au Théâtre Princess



Judy Garland et Van Heflin, les deux amoureux du film "Presenting Lily Mars" qui passe sur l'écran du théâtre Palace actuellement.

Peggy et Moro, superbes danseurs qu'on peut applaudir au cabaret "El Morocco" dans une nouvelle revue qui met aussi en vedette Cy Reeves et Nellie Durkin.

Le grand acteur Louis Jouvet et Florence Marly dans une scène du film "La Maison du Maltais" aujourd'hui au Saint-Denis.

Tom Conway, à gauche, dans une scène de la production "I Walked With a Zombie" qui passe sur l'écran du théâtre Princess cette semaine en programme double avec "The Leopard Man".

ON ENTENDRA À LA RADIO...

La marine ferait usage de pigeons pour ses messages

Un instructeur qualifié entraîne actuellement des pigeons

La marine royale du Canada entraîne sur la côte du Pacifique des pigeons qui serviront de messagers entre les vaisseaux qui font la patrouille et les bases navales. L'organisation de ce service a été confiée au quartier maître Woodfield sur sa propre demande. C'est à son initiative que la marine doit d'avoir obtenu des éleveurs des localités environnantes, et cela, gratuitement, les pigeons nécessaires à l'établissement d'un tel service.

Woodfield reçoit ses premiers pigeons en août dernier, et il commença à en faire l'élevage. "Leur entraînement n'est pas facile", affirme Woodfield. "Ils n'aiment pas à voler au-dessus de l'eau". On rappele qu'ils ont l'habitude de voler au-dessus de la mer. Ce dernier refus de le reconnaître et le pigeon se décide enfin à prendre son vol vers la côte. "Quelques autres ont le mal de mer", dit-il. "Ils ne mangent pas et sont abattus pendant le trajet à bord". Woodfield habite les pigeons à voler graduellement. Il commence par un mille, deux, cinq et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils puissent revenir à terre de la zone de patrouille. Leur instinct et leur vue les guident. Plus ils font le trajet souvent plus ils le parcourent rapidement. Certains d'entre eux ont fait 60 milles en pleine mer en deux heures.

Le Congrès du Travail parle de l'après-guerre

Il a soumis un programme de temps de paix en dix points au Comité de reconstruction

OTTAWA, 16. (C.P.) — Le Congrès Canadien du Travail a suggéré hier que pour la période d'après-guerre, une grande partie de l'économie canadienne soit amenée à diverses formes de monopoles publics. Dans un mémoire soumis au Comité de reconstruction de la Chambre des Communes, le Congrès a donné à entendre que le capitalisme a cessé d'accomplir son indispensable fonction historique, que ce régime n'a pas pu prévenir la crise et la faillite. Afin de parer aux déficiences d'après-guerre, le Congrès a exposé un plan en six points. Ce plan expose, entre autres choses, l'organisation de grands travaux publics, la limitation des restrictions imposées durant la guerre, au moins durant le temps qui précèdera le retour au cours normal des choses, etc.

Il faut protester dit M. F. Dorion

Il faut soumettre le cas au parlement impérial, dit le député de Charlevoix

M. Frédéric Dorion, député indépendant de Charlevoix-Saguenay aux Communes, a demandé à ses auditeurs, au cours d'une émission radiophonique, d'envoyer des messages de protestation à leurs députés, à Ottawa, contre la décision de reporter après la guerre le remaniement de la carte électorale. Il a dit à ses auditeurs de demander que leurs protestations soient transmises aux membres de la Chambre des Communes britanniques, à qui, dit-il, le Parlement canadien doit demander la permission pour retarder cette redistribution.

OTTAWA, 16. (C.P.) — Le ministre des Pensions, l'hon. Mackenzie, a déclaré à la Chambre des Communes que selon les experts britanniques la farine canadienne a des qualités nutritives encore meilleures que la farine à laquelle on ajoute des vitamines synthétiques.

L'HORAIRE des SPECTACLES

LOIWS	PALACE	CAPITOL	PRINCEPS	ST-DENIS
"The Human Comedy" 12 h. 30, 2 h. 45, 4 h. 15, 6 h. 55, 9 h. 35.	"Presenting Lily Mars" 10 h. 10, 1 h. 45, 4 h. 20, 6 h. 55, 9 h. 35.	"My Friend Flicka" 10 h. 15, 1 h. 10, 4 h. 10, 7 h. 05, 10 h. 00.	"Margin for Error" 11 h. 45, 2 h. 40, 5 h. 35, 8 h. 35.	"I Walk with a Zombie" 11 h. 00, 1 h. 10, 4 h. 10, 7 h. 05, 10 h. 00.
"The Leopard Man" 11 h. 10, 1 h. 40, 4 h. 05, 6 h. 30, 9 h. 00.	"The House of Mirth" 12 h. 45, 3 h. 25, 6 h. 05, 8 h. 45.			

Tchaikowsky fuit devant l'orage

par Jean Vallerand

La pluie a brusquement interrompu, jeudi soir dernier, le concert que dirigeait Emil Cooper au Châlet de la Montagne. Quelques mesures après que l'orchestre eut attaqué la Cinquième Symphonie de Tchaikowsky la pluie a commencé à tomber: l'orchestre et le chef ont tout de même terminé le premier mouvement. Mais le concert se termina là. Et c'est dommage. Si le fut agi d'une audition de la Cinquième qui n'aurait eu pour caractère que de s'ajouter aux innombrables auditions qui l'avaient déjà précédée, les auditeurs n'auraient pas de raisons de trop s'en faire. Mais, il ne s'agit pas d'une simple audition de la Cinquième, mais d'une audition de plus de la Cinquième. Emil Cooper, qui avait complètement renouvelé la Quatrième le jeudi précédent, a prouvé dans le premier mouvement de la Cinquième, jeudi dernier, qu'il est capable de rajouter n'importe quelle oeuvre de Tchaikowsky. Voilà pourquoi ce concert, qui se terminait avec tous les auditeurs, de n'avoir pas entendu toute la symphonie.

Concert de la Wings Choral Society au Châlet, jeudi

Mlle Mary Henderson et M. Jacques Gérard, qui se sont acquis une réputation enviable à Montréal dans le domaine musical, se rendront les artistes invités de la Wings Choral Society au Châlet de la Montagne jeudi soir prochain.

La Société désire divertir les troupes dans la métropole et la banlieue l'hiver prochain et les recettes du concert serviront à couvrir les frais qu'elle devra encourir.

On s'attend que ce concert soit l'un des principaux événements de l'été, car on verra en personne Mlle Henderson et M. Jacques Gérard. Ce sera également le premier programme important de la Wings Choral Society, assistée d'un orchestre de 35 instruments.

Quatre morts subites survenues en quelques heures dans la métropole

Mme Joseph Brisbois, 48 ans, rue St-Jacques-Ouest, 7232, est morte subitement, vers 4 h. hier après-midi, dans un immeuble de la rue St-Jacques-Ouest, 112. Le décès fut constaté par le Dr Danseur, de l'Hôtel-Dieu, puis le corps fut transporté à la morgue. Le lieutenant A. Vézina, du poste central, fit les constatations d'usage avec les agents A. Joly et H. Hickie, de Radio-Police. Le sergent détective John Murray, de la Sûreté municipale, dépêcha aussi sur les lieux le sergent-détective Julien Ethier.

Conditions des moissons dans l'ouest du pays

WINNIPEG, 16. — Le rapport hebdomadaire du service de l'agriculture du Pacifique Canadien montre qu'en Alberta, à l'exception de certaines champs de grain, les conditions de la récolte sont favorables. Certaines régions de la Saskatchewan et de l'Alberta ont besoin d'humidité.

NE MANQUEZ PAS D'ECOUTER à CKAC-DIMANCHE SOIR de 6 h. à 6 h. 30
ALBERT DUQUESNE
dans la CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

POURQUOI RÉCUPÉRER?
Question et réponses préparées par M. Charbonneau, surintendant provincial de la Récupération nationale.
R.—Comment dois-je m'y prendre pour récupérer le caoutchouc de rebout?
R.—Commencez à en chercher dès aujourd'hui. Nettoyez immédiatement vos caves, greniers, garages et hangars. Vous trouverez plus d'articles en caoutchouc que vous ne pensez. Préparez-vous à les envoyer tous au front.

ST-DENIS
A son meilleur ROMANCE
LA MAISON DU MALTAIS
Maurice Escande, Joan Warner
Cinderella
MARCEL VALLÉE et GUY BERRY

Richard Carlson obtient son diplôme des arts avant de faire du cinéma

Jeune acteur qu'on peut voir au théâtre Palace dans "Presenting Lily Mars" — "The Human Comedy", une oeuvre fraîche et réussie de William Saroyan

Richard Carlson, qui est en vedette dans "Presenting Lily Mars" au théâtre Palace cette semaine, est un gradué d'université. Il obtint son diplôme des arts et son "Phi Beta Kappa" à l'université de Minnesota. La première ambition de Carlson, en quittant le collège, fut de devenir auteur. Il écrit éventuellement une pièce intitulée "Western Waiters" qui prit l'affiche sur le Broadway. Malheureusement, et contrairement à ce qu'il espérait (c'est à dire que la pièce gardât l'affiche trois ou quatre ans), son oeuvre ne fut présentée que durant quatre jours. Carlson devint donc acteur, mais le hasard a voulu que dans "Presenting Lily Mars", il tienne le rôle d'un auteur qui a connu le succès. La situation, va sans dire, est ironique.

Outre Richard Carlson, la distribution de "Presenting Lily Mars" comprend Judy Garland et Van Heflin. Actualités filmées et courts métrages complètent le programme du théâtre Palace cette semaine.

"The Human Comedy" au théâtre Loew's

Le jeune auteur William Saroyan, qui atteignit la renommée avec ses pièces "The Time of Your Life" et "My Name is Aram", est également l'auteur du remarquable film "The Human Comedy" qui passe sur l'écran du théâtre Loew's cette semaine. Saroyan est un auteur excentrique, mais il est aussi un écrivain qui a l'art plus que tout autre de dépeindre, dans ses oeuvres, des personnages qui sont d'une rare vérité. Saroyan, dans "The Human Comedy", a atteint, semble-t-il, un nouveau sommet à ce propos, et le succès de cette production filmée dépend beaucoup de la conception personnelle et aussi juste et vraie de ses personnages.

Les principaux rôles de "The Human Comedy" sont remplis par Mickey Rooney, Frank Morgan, Rita Quigley, Ray Blinter, James Craig, Marsha Hunt, Donna Reed, Van Johnson, Dorothy Morris, Ann Ayars, Henry O'Neill, Ray Collins, Katharine Alexander, Darryl Hickman, Mary Nash et le petit Jack Jenkins.

"My Friend Flicka" au théâtre Capitol

La direction du théâtre Capitol présente à ses habitués cette semaine un film merveilleux basé sur un roman à succès de Mary O'Hara et qui s'intitule "My Friend Flicka". Les vedettes du film, sont Preston Foster, Rita Johnson et Roddy McDowall. "My Friend Flicka" est une production intéressante de la première à la dernière scène, un film réaliste et puissant qui ne manquera pas de plaire à tous les cinéastes. Le film fut mis en scène par Harold Schuster et réalisé par Ralph Dietrich.

M. J. M. Cooper est candidat dans Sudbury

SUDBURY, Ont., 16. (C.P.) — M. J. M. Cooper, c.r., a été nommé candidat libéral officiel dans le comté de Sudbury, pour l'élection provinciale générale du 4 août prochain.

CKAC	CBF	CBM	CFCF	CHLP
7.00 Ouverture				
7.15 Nouvelles et Orat.				
7.30 Musique	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	
8.00 Diques	Radio-journal	Radio-journal	Nouvelles et musicale	Ouverture
8.15 Dancing Strings	Elev. matinales	Prévisions	Rosa Rio	Bonjour voisins
8.30 Coffee Club	Programme mus.	Marchés	Texas Jim	Le train du Rire
8.45 Colline Drive			Parade	
9.00 Nouvelles et sports	Piano	Everything goes	Breakfast club	Gaieté du matin
9.15 Croix-Rouge	Les chansons que vous aimez	"	Pop Tunes	NOUVELLES
9.30 Variétés musicales				Orch. Freddy Martin
10.00 Alexander-Accordéon	Programme mus.	Programme musical	Nouvelles et musicale	Piano
10.15 Heures récréatives	Relais	Relais	Musical headlines	En attendant les ondes
10.30 Fanfare	Chansonnettes	Chansonnettes	Relais	Parade matinale
11.00 Club Juvenile	Heure symphonique	A communiquer	"The Game Parade"	Fanfare Hollywood
11.15 "L'heure ensoleillée"		Mus. symphonique	For ladies only	A.C.F. des Aveugles
11.30 NOUVELLES	Black, orchestra	NOUVELLES, B.B.C.	Melody Time	Orch. Louis Levy
11.45 Jeunesse rurale	Nouvelles et Réveil	Relais N.B.C.	Music by Black	Chansonnettes
12.00 En dinant			Carson Robinson	Chansonnettes
12.15 Les vedettes	En chantant	NOUVELLES	Trio Pollini	NOUVELLES
1.00 Bull, des fermiers	NOUVELLES	"Medias for String"	"Slingo"	Heure féminine
1.15 Bee-Hive	Les Hebdo	Musique		Heure féminine
1.30 Radio-concert	Programme mus.			
1.45				
2.00 Oeuvres catholiques	Roy Shield	Roy Shield	Musette Music Box	L'heure précieuse
2.15 "Spirit of '43"	Bob Hope	Bob Hope	Tommy Tucker	Concert Master
2.30				Orch. Henry Hall
2.45				Musique
3.00 "Of Men and Books"	Fanfare	Heure Symphonique	Orch. Roseland	Meet the band
3.15				
3.30 "F.O.B. Detroit"	NOUVELLES et la chanteuse Lisa		Emileon de Londres	
3.45			Quatuor	
4.00 "Report from London"	Concert du samedi	"Matinee in Rhythm"	"Saturday Concert"	Nouvelles et musique
4.15 NOUVELLES		"Minstrel Melodies"	Studio	Chansonnettes
4.30 Les vedettes	Prog. musical			
4.45				
5.00 Studio	"Saturday Review"	Musique	Saturday Review	Thé-dansant
5.15				
5.30 Studio	Programme musical	Musique	Radio-spécial	
6.00 Chansonnettes	La survie française	Sérénade	Mus. de concert	NOUVELLES
6.15	NOUVELLES	NOUVELLES	NOUVELLES	Mid-Mel
6.30	Chansonnettes	Chansonnettes	Chansonnettes	Mus. sur demande
6.45				Chansonnettes
7.00 Man Behind the Gun	Programme mus.	Chronique sportive	"The Falcon"	Un peu de tout
7.15		"Songs to Remember"	"Enough and on Time"	La place du marché
7.30	NOUVELLES, B.B.C.	Commentaires		
7.45	Studio			
8.00 Capitaine Bravo	Réclat d'orgue	Relais	Intermédiaire et nouvelles	Radio-jeunesse
8.15	Symp. de Boston	Symp. de Boston	Symp. de Boston	Symphonic Strings
8.30	Les Diables Rouges	Share the wealth		Thin-Pan Alley
8.45				Glee to Town
9.00				
9.15	Dr. Morgan	Bénédiction	Musique for Madame	This Rhythmic Age
9.30	Southland Voices	Orch. de danse	Consumer's Service	Musical Round-up
9.45	"Exotic Mood"	Orch. de danse		
10.00	Dick Roberts	NOUVELLES	Sweet & Swing	Fanfare
10.15	Swing Symph.	Orch. King Edward	Talley Time	NOUVELLES
10.30	Orch. Don Turner	Musique	NOUVELLES	Heure de la danse
10.45	NOUVELLES		Dixieland Capers	
11.00	Nouvelles sport	Programme musical	Orch. de danse	Fin des émissions
11.15	Orch. Johnny Long	Fin des émissions		
11.30	Orch. Bob Chester			
11.45				
12.00	NOUVELLES			

ROBBY McDOWALL
"MY FRIEND FLICKA"
"MARGIN FOR ERROR"
"THE LEOPARD MAN"

CHALET du MONT-ROYAL
le 20 juillet, à 8 h. 30 du soir
WINGS CHORAL SOCIETY
80 chanteurs
ARTISTES INVITES
Mary Henderson — Jacques Gérard
Billets: réservés \$1.50; non réservés 75c
Ed. Archambault, Inc. 500 est, rue St-Catherine
Willis & Co. Limited 1220 ouest, rue St-Catherine

PRINCESS
Aujourd'hui - Demain
ROBERT TAYLOR
CHARLES LAUGHTON
"Stand By for Action"
— 20 grand film —
"TAXI MISTER"
Commentant lundi
MICKEY ROONEY
"ANDY HARDY"
DOUBLE LIFE!
2e grand film
"Tennessee Johnson"

« HORIZONS FÉMININS »

Dans le Monde

David-Maillard

S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal, bénit ce matin, à 10 h., en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame, le mariage de Mlle Lili Maillard, fille de M. Charles Maillard, directeur de l'École des Beaux-Arts, avec M. Paul David, fils de l'hon. sénateur et de Mme Athanasie David. La chapelle est décorée de fleurs de saison et de massifs de palmiers et de fougères. Pendant la messe, M. Georges Charron chante un "Ave Maria" de Wright, et l'"Agnus Dei" de Bizet. M. Benoit-Foier touche l'orgue, mariée, accompagnée de son père, porte une robe de style, création de Marie-Paule, en satin blanc sur organza blanc avec corsage de satin ajusté monté sur une empièçure de tulle et manches courtes en satin garnies d'un volant d'organza et d'un petit noeud Louis XV. Son court voile de tulle illusion est retenu à la nuque par des noeuds de satin, et elle tient un bouquet de pois de senteur blancs et de soufflé d'ange. Le sénateur David est en tulle de son fils. Le chef d'escadron Nantel, frère du marié, est en tulle de son fils. Le lieutenant Guy Brodeur et M. Jean Plette placent les invités.

Mme David, mère du marié, porte une robe de tulle blanc avec un grand bakou rose cendré et un bouquet de pois de senteur aux teintes pastel au corsage. A l'issue de la cérémonie, il y a une réception au Club de l'Est. Les salons sont décorés de fleurs de saison et de verdure. M. et Mme Paul David partent ensuite pour un séjour de quelques semaines dans la campagne de l'Est. Pour voyager, Mme David porte un tailleur en toile turquoise imprimée d'un blanc givré, des accessoires blancs et un bouquet de fleurs blanches au corsage. A leur retour, M. et Mme David résideront au 3465 de la Côte des Neiges.

DuVerger-Daigle

Ce matin, à 9 h., en l'église Ste-Madeleine d'Outremont, le capitaine G.-E. Lacasse bénit, dans l'intimité, le mariage de Mlle Lucie Daigle, fille de M. et de Mme R.-P. Daigle, d'Outremont, avec le lieutenant Guy DuVerger, fils de M. et de Mme Edgar DuVerger. Le choeur et la nef de l'église sont décorés de lis et de massifs de palmiers. Pendant la messe, un programme de chant est exécuté par M. Victor Daigle, frère de la mariée, le Dr Jean Brisebois, M. Hervé Desroches, le Dr Alfred Lamoureux, touchent l'orgue. Accompagnée de son père, la mariée porte une robe d'après-midi en crêpe français vert "Park Avenue" avec un grand bakou naturel garni de marguerites en feutre brun et elle tient un bouquet colonial composé de marguerites des champs. M. DuVerger est le témoin de son fils. Mme Daigle, mère de la mariée, porte un deux-pièces en crêpe gris bleu avec un grand chapeau en dentelle d'Alençon noir et un bouquet d'oilets "American Beauty" au corsage. Mme DuVerger, mère du marié, porte une robe de dentelle d'Alençon gris perle sur tulle noir, un chapeau de dentelle et tulle noir et un bouquet de corsage composé de roses-thé.

Après une réception au Club de Réforme, où les salons sont décorés de pivoines rouges et de del-

phins, le lieutenant et Mme DuVerger partent pour un voyage dans les Laurentides. Pour voyager, Mme DuVerger porte une robe de linage beige avec légère touche de brun noisette, un feutre et des accessoires naturels et brun noisette. Son manteau de voyage est en lainage brun. A leur retour, les nouveaux mariés habitent St-Jean, N.-B.

Lapointe-Poisson

Dans la plus stricte intimité, ce matin, à 8 h., en l'église St-Eduard, est célébré le mariage de Mlle Gaby Poisson, fille de M. et de Mme J.-R. Poisson, avec M. Paul Lapointe, fils de M. et de Mme Arthur Lapointe. La bénédiction nuptiale leur est donnée par l'abbé Oscar Robitaille. M. Poisson accompagne sa fille et M. Lapointe est le témoin de son fils.

Après une réception intime chez les parents de la mariée, M. et Mme Lapointe partent en voyage.

Leclerc-Lefebvre

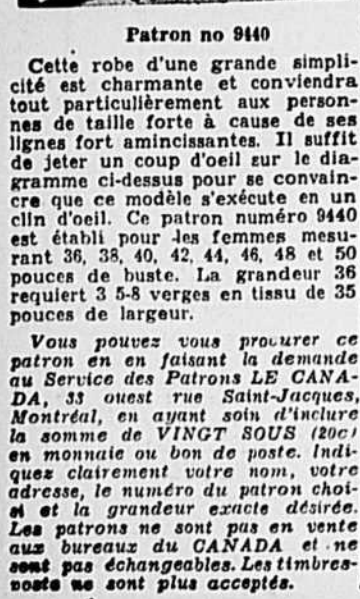
En l'église St-Paul, de la Côte St-Paul, est célébré ce matin, à 9 h., le mariage de Mlle Marguerite Lefebvre, fille de M. et de Mme Ovide Lefebvre, avec le capitaine Paul Leclerc, du C.A.R.C., fils de M. et de Mme Alfred Leclerc. La bénédiction nuptiale leur est donnée par l'abbé Oscar Robitaille. M. Poisson accompagne sa fille et M. Lapointe est le témoin de son fils. La mariée porte une robe aux lignes princesses en crêpe faconné turquois, une petite toque de même tissu ornée de petites fleurs roses et de tulle retombant sur les épaules, et elle tient un bouquet colonial composé de roses Sweetheart et de myosotis. Mme Lefebvre, mère de la mariée, porte un ensemble en crêpe français avec accessoires blancs et un bouquet de roses-thé au corsage. Mme Leclerc, mère du marié, porte un ensemble en crêpe noir avec jabot de dentelle blanche, un voile de tulle illusion maintenu par des accessoires blancs et un bouquet de roses roses au corsage. Après la cérémonie, il y a une réception à la résidence des parents de la mariée, où les salons sont décorés de pivoines, de glaïeuls et d'oilets. Le capitaine et Mme Leclerc partent ensuite pour un court voyage, la mariée portant alors un costume de crêpe beige, un feutre et des accessoires bruns. A leur retour, le capitaine et Mme Leclerc résideront à Moncton, N.-B.

Buxton-Beaudry

Hier, après-midi, à 3 h. 30, au presbytère de l'église St-Cœur de Marie, de Québec, avait lieu, dans l'intimité, le mariage de Mlle Colette Buxton, fille de M. et de Mme Charles Delagrave, de Québec, avec le sergent-pilote A.-H. Beaudry, C.A.R.C., fils de M. et de Mme H.-C. Buxton, d'Ottawa. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Labrie. La mariée, accompagnée de son beau-père, le député Charles Delagrave, portait un modèle de satin blanc avec courte traîne, un voile de tulle illusion maintenu par des accessoires blancs et elle tenait un bouquet blanc composé de pois de senteur, de glaïeuls et de soufflé d'ange. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception intime chez la mère de la mariée, avenue de la Tour, à Québec, où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Buxton partent ensuite en voyage, la mariée portant alors un tailleur en tweed marine et blanc avec accessoires assortis. Les nouveaux mariés résideront à Québec.

Vous pouvez vous procurer ce patron en faisant la commande au Service des Patrons Le Canada, 33, rue Saint-Jacques, Montréal, en ayant soin d'indiquer la somme de VINGT SOUS (20c) en monnaie ou bon de poste, l'adresse, le numéro du patron choisi et la grandeur exacte désirée. Les patrons ne sont pas en vente aux bureaux du CANADA et ne sont pas échangeables. Les timbres-poste ne sont pas acceptés.

Patron no 9440



9440

Vouloir et tenir

Evidemment, vous aurez le droit de dire que depuis que j'ai découvert les Pasquier, ils me hantent. Bravo! Je ne dirai pas le contraire. Un chroniqueur est toujours plus ou moins influencé par l'ambiance et ses lectures du moment ne peuvent pas être étrangères à l'article quotidien.

Ceci posé, considérons s'il est vrai ou faux que l'individu qui manque de persévérance s'achemine infailliblement vers l'échec! Quel dommage qu'on trouve tant de Raymond Pasquier, tant de Sénac, qui déclaraient celui-là, qu'il faut tout essayer, sans se rendre compte le malheureux, que sa vie allait, allait et qu'il restait toujours assis le derrière par terre entre deux selles.

Tout essayer. Cela veut dire tout entreprendre. A condition de ne rien finir. Oh! le commencement, comme il est beau! On est tellement plein d'ardeur. On signale l'objet, le travail commencé. C'est CELA, on appuie sur le mot, on en est certains comme de la fin du monde, comme de notre naissance.

C'est absolument manquer du sens de mesure et de proportions. Et c'est le moyen infaillible de traîner une vie médiocre et sans intérêt qui finit, malgré son apparente variété, par devenir plus monotone que celle du plus crustacé des ronds de cuir.

Quand on veut entreprendre quelque chose, il faut, si on a un peu de sens commun, une once de raison, y réfléchir longuement, afin d'en calculer toutes les chances, bonnes ou mauvaises, d'en éclairer en pleine lumière et alternativement, chacune des faces. Quand on est à peu près certains que le projet est sensé et peut réussir, on y va, mais il faut avoir assez de jugeotte pour ne pas espérer obtenir un résultat en vingt-quatre heures et pour ne pas tout envoyer au diable si, du premier coup, la réussite n'est pas éclatante.

La vie est-elle autre chose que le résultat d'une continuelle persévérance? Ne doit-on pas, tout le long de son cours, ne jamais rester stationnaires mais tenter, sans cesse de faire mieux? Que deviendrait-on si on se laissait dominer par l'instinct et guider par la seule impression du moment? La raison, le simple bon sens même nous en avertissent (et ne pas les croire serait folie), la réussite ne s'achète qu'au prix d'un long effort.

... Un long effort! C'est justement ce qui semble le plus terrible et rend si difficile la bonne orientation de la vie, l'emploi rationnel des forces. On a peur du travail de longue haleine parce qu'on ignore pas qu'il est pénible, qu'il est ardu. Mieux vaut une bonne petite sinécure bien rondouillarde, qui nous fait passer douillettement une petite existence bien gracie, bien terne, bien ouatée, toute remplie de petits jours si "cutes" qu'ils s'écoulent dans une paresseuse quiétude.

Est-ce la vie, se rendre dignes de l'intelligence et des dons que Dieu nous octroie? N'est-ce pas faire preuve d'égoïsme, en refusant d'apporter quoi que ce soit à la grande communauté humaine et en vivant, au contraire, à ses crochets, comme un gigolo spécialisé?

La vie est courte. Celle qui se termine sans œuvres n'a pas valu d'être vécue. La persévérance, qui nous fait vouloir et tenir est la vertu première qui a rendu si fécondes les belles et nobles existences.

O.

phins, le lieutenant et Mme DuVerger partent pour un voyage dans les Laurentides. Pour voyager, Mme DuVerger porte une robe de linage beige avec légère touche de brun noisette, un feutre et des accessoires naturels et brun noisette. Son manteau de voyage est en lainage brun. A leur retour, les nouveaux mariés habitent St-Jean, N.-B.

Lapointe-Poisson

Dans la plus stricte intimité, ce matin, à 8 h., en l'église St-Eduard, est célébré le mariage de Mlle Gaby Poisson, fille de M. et de Mme J.-R. Poisson, avec M. Paul Lapointe, fils de M. et de Mme Arthur Lapointe. La bénédiction nuptiale leur est donnée par l'abbé Oscar Robitaille. M. Poisson accompagne sa fille et M. Lapointe est le témoin de son fils.

Après une réception intime chez les parents de la mariée, M. et Mme Lapointe partent en voyage.

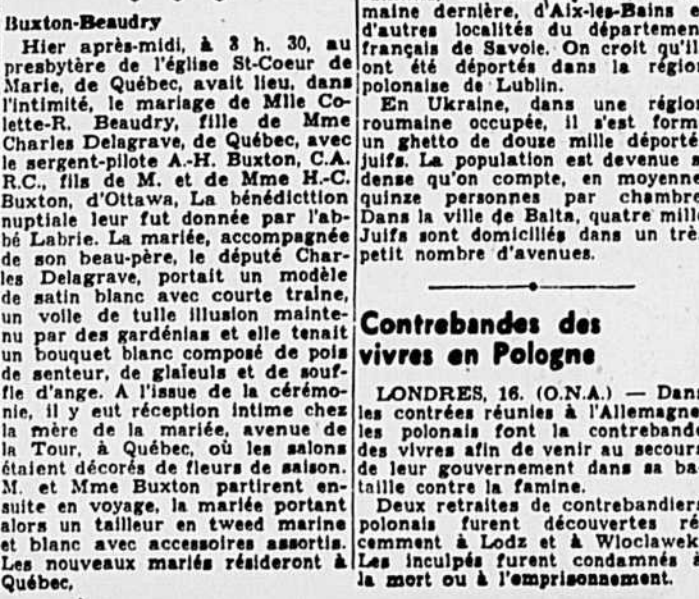
Leclerc-Lefebvre

En l'église St-Paul, de la Côte St-Paul, est célébré ce matin, à 9 h., le mariage de Mlle Marguerite Lefebvre, fille de M. et de Mme Ovide Lefebvre, avec le capitaine Paul Leclerc, du C.A.R.C., fils de M. et de Mme Alfred Leclerc. La bénédiction nuptiale leur est donnée par l'abbé Oscar Robitaille. M. Poisson accompagne sa fille et M. Lapointe est le témoin de son fils. La mariée porte une robe aux lignes princesses en crêpe faconné turquois, une petite toque de même tissu ornée de petites fleurs roses et de tulle retombant sur les épaules, et elle tient un bouquet colonial composé de roses Sweetheart et de myosotis. Mme Lefebvre, mère de la mariée, porte un ensemble en crêpe français avec accessoires blancs et un bouquet de roses-thé au corsage. Mme Leclerc, mère du marié, porte un ensemble en crêpe noir avec jabot de dentelle blanche, un voile de tulle illusion maintenu par des accessoires blancs et un bouquet de roses roses au corsage. Après la cérémonie, il y a une réception à la résidence des parents de la mariée, où les salons sont décorés de pivoines, de glaïeuls et d'oilets. Le capitaine et Mme Leclerc partent ensuite pour un court voyage, la mariée portant alors un costume de crêpe beige, un feutre et des accessoires bruns. A leur retour, le capitaine et Mme Leclerc résideront à Moncton, N.-B.

Buxton-Beaudry

Hier, après-midi, à 3 h. 30, au presbytère de l'église St-Cœur de Marie, de Québec, avait lieu, dans l'intimité, le mariage de Mlle Colette Buxton, fille de M. et de Mme Charles Delagrave, de Québec, avec le sergent-pilote A.-H. Beaudry, C.A.R.C., fils de M. et de Mme H.-C. Buxton, d'Ottawa. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par l'abbé Labrie. La mariée, accompagnée de son beau-père, le député Charles Delagrave, portait un modèle de satin blanc avec courte traîne, un voile de tulle illusion maintenu par des accessoires blancs et elle tenait un bouquet blanc composé de pois de senteur, de glaïeuls et de soufflé d'ange. A l'issue de la cérémonie, il y eut réception intime chez la mère de la mariée, avenue de la Tour, à Québec, où les salons étaient décorés de fleurs de saison. M. et Mme Buxton partent ensuite en voyage, la mariée portant alors un tailleur en tweed marine et blanc avec accessoires assortis. Les nouveaux mariés résideront à Québec.

Patron no 9440



9440



Mlle Blanche Mailloux, fille de M. et de Mme Edmond Mailloux, dont le mariage avec le Dr Wilfrid Boileau, fils de M. Z. Boileau et de Mme Boileau, a été célébré dans l'intimité, le 19 août, à 9 heures, en la chapelle du Sacré-Cœur de l'église Notre-Dame. (Van Dyck Studios)

"POT-POURRI PRATIQUE"

Ustensiles en fonte

Les ustensiles de cuisine en fonte sont de plus en plus en usage maintenant que l'aluminium a été confisqué pour fins de guerre. Les ustensiles en fonte neufs, cependant, quoique déjà traités à l'huile, doivent "s'acclimater", c'est-à-dire se protéger contre la rouille, qu'on entasse sa complice l'humidité, et se ménager une longue vie utile.

Il faut y mettre du temps et de la patience. Recourir d'abord l'ustensile avec un bon nettoyeur en poudre. Laver dans une eau savonneuse, rincer et sécher. A l'aide d'un pinceau, badigeonner l'intérieur et le couvercle, avec de la végétaline fondue ou de l'huile. Que la matière grasse ne contienne pas de sel. Faire chauffer à feu plutôt lent (250-300° F.), au four ou sur le poêle, pendant plusieurs heures. De temps en temps, essuyer l'intérieur et le couvercle et graisser à nouveau. Etancher l'excès de graisse avec une serviette en papier.

Répéter le procédé, et l'ustensile est prêt à servir. Si, après quelques temps, vous voyez qu'il commence à rouiller, reculez-le encore. Les ustensiles en fonte ont de plus en plus que plus on s'en sert, plus ils s'acclimament et deviennent faciles à nettoyer.

Leçon de "fini"

Les étoffes prennent des aspects très divers selon le fini qu'on leur donne. En voici quelques-uns dont il est bon de se souvenir. "Sanforisé" veut dire que le tissu ne rétrécit pas de plus de 1/2 pouce. "Glacé" indique que le tissu a été apprêté avec de la colle, de l'empois ou de la gomme laque.

Passer-carreau improvisé On réclame parfois des robes lavables — des robes qu'on peut laver souvent et qu'on peut garder comme robes très longtemps. Laver ses robes, ça veut dire aussi les

repasser. Il est fort difficile de repasser les manches et les épaules sans les déformer. Pour faire alors, puisque vous ne pouvez pas non plus en trouver au magasin? Voici. Placez une revue sur une serviette et enroulez, la serviette à l'extérieur. Insérez ce rouleau dans la manche et repassez. C'est magnifique! et extrêmement utile pour les vêtements de couleur qu'on doit toujours repasser une seule épaisseur à la fois pour éviter le barbouillage.

Note d'hygiène

Pour celles qui ne portent pas de bas et qui, malgré cela, ont des pieds qui se fatiguent, voici quelques petits trucs à retenir. Protégez vos pieds de vos souliers à l'aide de pieds de bas. Les pieds nus sont plus fatigués et décollent la fausse-semelle des souliers. Les pieds nus sont plus fatigués et décollent la fausse-semelle des souliers. Les pieds nus sont plus fatigués et décollent la fausse-semelle des souliers.

Il faut y mettre du temps et de la patience. Recourir d'abord l'ustensile avec un bon nettoyeur en poudre. Laver dans une eau savonneuse, rincer et sécher. A l'aide d'un pinceau, badigeonner l'intérieur et le couvercle, avec de la végétaline fondue ou de l'huile. Que la matière grasse ne contienne pas de sel. Faire chauffer à feu plutôt lent (250-300° F.), au four ou sur le poêle, pendant plusieurs heures. De temps en temps, essuyer l'intérieur et le couvercle et graisser à nouveau. Etancher l'excès de graisse avec une serviette en papier.

Répéter le procédé, et l'ustensile est prêt à servir. Si, après quelques temps, vous voyez qu'il commence à rouiller, reculez-le encore. Les ustensiles en fonte ont de plus en plus que plus on s'en sert, plus ils s'acclimament et deviennent faciles à nettoyer.

Leçon de "fini"

Les étoffes prennent des aspects très divers selon le fini qu'on leur donne. En voici quelques-uns dont il est bon de se souvenir. "Sanforisé" veut dire que le tissu ne rétrécit pas de plus de 1/2 pouce. "Glacé" indique que le tissu a été apprêté avec de la colle, de l'empois ou de la gomme laque.

Passer-carreau improvisé On réclame parfois des robes lavables — des robes qu'on peut laver souvent et qu'on peut garder comme robes très longtemps. Laver ses robes, ça veut dire aussi les

Loi fort critiquée

qui a enfin été

abrogée à Québec

Il s'agit de la loi du

motaroire sur les créanciers

hypothécaires

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Le gouvernement provincial, au cours de la dernière session vient de faire tomber des statuts une loi qui, pendant des années, a été critiquée et qui a été abrogée.

La loi en question, qui a été abrogée, était la loi du motaroire sur les créanciers hypothécaires.

Feuilleton du "Canada"

Jusqu'au Bout

Par Pierre Dazil

No 60 (suite) 17 juillet 1943

— Je te laisse, tu sais que je suis

attentive chez Miss Whithall. Sois

raisonnable, et à ce soir!

Chantal fit un signe de tête, et se

replongea dans sa méditation et sa

prière.

Une heure après elle revenait au

palais Rivoli, l'âme un peu déten-

due d'avoir pleuré, prié, et de s'être

même laissée aller au charme de la

vue pleine de sourire et de sérénité.

Passant dans une auto élégante,

le marquis d'Orgenteille la salua

d'un grand coup de chapeau; elle

lui fit un signe amical, pensa à la

soirée du prince Salvioli où il l'avait

condamnée et distraite avec tant de

Du PLAISIR et des BÉNÉFICES POUR TOUS dans ce

CONCOURS POPULAIRE

STUDIO BEAUCHAMP

CULTURE DE BEAUTE ET COIFFURE
LA PERMANENTE
Demi-Brush Cut pour la saison d'été
H. BEAUCHAMP, PROP.
906 Ste-Catherine E. — Lancaster 1036

Elève des Hôpitaux de Paris,
New-York — Philadelphie

Dr Jos N. CHAUSSÉ

MEDECIN — CHIRURGIEN
Radiologiste de la commission
des Accidents du Travail
Ex-radiologiste de l'Institut
BRUCHES
1335 BLVD ST-JOSEPH EST
Atherst 2096 Montréal

Tél.: MA. 7044

Maurice BRUNET

Optométriste - Opticien
AJUSTEMENT DES VERRES
1605, rue St-Denis Montréal
Vis-à-vis le Théâtre St-Denis

Chs. DESJARDINS
CIE LIMITEE
FOURRURES
Réparations — Remodelage
Remisage
1170 St-Denis — Tél.: MA. 8191

Heures de Bureau: 9 a.m. à 9 p.m.
Tél.: FFrontenac 2525

Rosario MELANCON

Optométriste - Opticien
Redressement des yeux
EXAMEN DE LA VUE
3755 est, rue Ste-Catherine
Entre Valois et Nicolet

Tél.: Lancaster 1424
Reliure d'Art Française
RELIURE DE LUXE
Spécialité:
Reliure de bibliothèque
435 Est, rue LaGauchetière
près St-Denis
Montréal

ONTARIO GRANITE & SUPPLY COMPANY
MONUMENTS
J.-E. DULON, gérant
934 Ste-Catherine Est
Chambre 214-215 — Montréal
Tél.: MA. 1721 — Soir: MA. 1502
Maison canadienne-française établie
depuis 20 ans
Nous payons le passage à 300 milles de
Montréal. Sur toute commande, nous
donnons 50 cartes mortuaires.
Couleurs du granit:
noir, gris, rouge, rose, vert.

AMherst 2171
COOPÉRATIVE
Lait et Crème de Montréal Enr.
4101 est, rue Notre-Dame

SPECIALITE DENTIERS
Dr ELIE JOBIN
DR HENRI BEAUDOIN
Chirurgien dentiste
Dr Gaspard Fautoux, dentiste consultant
"LE FRANCO-AMERICAIN"
1242 St-Denis — Harbord 7159
9 A.M. à 9 P.M.

Tél.: DUpont 0844
A. ROBERT
BIJOUTIER
Spécialité: Réparations
OUVRAGE GARANTI
357 Blvd Crémazie Est
(coin St-Denis) Montréal

ROGER BOISCLAIR
COURTIER EN ASSURANCE
Feu - Vie - Vol - Bris de glace
Automobile
Bureau:
4676, rue Boyer, près Mt-Royal
Tél.: CH. 7938 Montréal

POMPONNETTE
J. BRASSARD, prop.
Distributeur des produits
WATKINS - RAWLEIGH
FAMILES - AVON - JITO
PAULA - MIRIELLE
Cadeaux assortis
Valise de Voyages
Réparation de Bijouterie
Montres — Bagues
CADEAUX GRATUITS AVEC
CHAQUE ACHAT
256 Ste-Catherine Est,
Près de St-Denis — Lancaster 6938

Faites durer
vos coupons
de viande
en employant la
Farine grillée COURSOL
pour apprêter viandes,
ragoûts et sauces
En vente chez votre épicer

Résidence: EL. 9944
CONSULTEZ
Henri BEAUDIN
ASSURANCES GENERALES
4281 ouest, Notre-Dame
Bureau: WE: 3201-2 — MA. 2121

LIVRES DEMANDÉS
Attention! Achetez livres
français de tous genres, ro-
mans, littérature, histoire et
spécialement encyclopédies et
dictionnaires. Allons à la do-
cile. Téléphone: AM. 5794. Par
correspondance: — Fernand
Boucher, 4461 Brébeuf, Mont-
réal (Près Mont-Royal).

HARbord 9745
J. A. LABELLE
EBENISTERIE — POLISSAGE
SCULPTURE
Décoration d'intérieurs
Tentures — Tapisier
511 est, rue Ontario
(près St-Hubert) Montréal

Rés. 7530 Ch. Colomb — CA. 8432
Lionel P. MAILHOT
Courtier en Assurances
Bureau 4669 St-Denis — BE. 3177

VOUTE SPACIEUSE
pour emmagasinage de fourrures
à la même adresse
Chez **G.-J. PAPILLON**
MANUFACTURIER DE FOURRURES
Notre assortiment de manteaux est maintenant au complet.
Soyez prévoyants, venez faire votre choix maintenant.
Vous économisez en achetant chez nous.
car vous payez le prix du manufacturier.
257 OUEST, AV. LAURIER, près av. du Parc — CRescent 3223



Voici le premier grand concours popula-
re de la page des LETTRES MANQUANTES,
qui sera publié dans le journal "Le Canada"
pour 26 semaines consécutives, à partir
d'aujourd'hui.

De nombreux prix seront distribués sous
forme de timbres d'épargne de guerre. Le
premier d'une valeur de \$5.00, le second
\$3.00, le troisième de \$2.00 et cinq
prix d'un dollar chacun. Les noms

des gagnants qui auront participé au concours d'aujourd'hui seront dévoilés
samedi prochain, lorsque "Le Canada" publiera le deuxième concours de la
page des LETTRES MANQUANTES afin de plaire à ses lecteurs.

Directeurs de funérailles
SERVICE D'AMBULANCE
**MONTY,
GAGNON
& MONTY**
1926 Plessis AM. 8900
4106, Adam AM. 5733

Tél.: AM. 3983
EXTINCTEUR
AUTOMATIQUE
AVEC
ALARME
AUTOFYRSTOP
Compagnie enregistrée
Approuvé
JEAN BONNEL, propriétaire
513 est, rue Rachel Montréal

POUR VOTRE
PLOMBERIE — CHAUFFAGE
COUVERTURE
VOYEZ
La Cie J. & C. Brunet
Limitée
• QUALITE
• SERVICE
• HYGIENE
Prix sur demande
1095, St-Laurent, Montréal
LA. 1211

Les bijoutiers
GAUCHER
MONTRES — DIAMANTS
ARGENTERIES
NOUVEAUTES
Réparations faites par experts
Tout achat de bijoux chez nous est une
garantie de QUALITE et SATISFACTION
1689, MONT-ROYAL EST
1307 SAINTE-CATHERINE EST

MArquette 9975
JEAN HOTTE
BaO., O.O.D.
Optométriste - Opticien
Spécialiste en examen de la vue
4483 St-Denis près Mont-Royal
Montréal

BAS
POUR VARICES
Demandez notre
feuillelet explicatif.
LA PLUS VIEILLE
MAISON DU CERE A
MONTREAL
AUCUNE SUCCURSALE
CORINNE MARTIN, prop.
C. MARTIN ENR'G
48 EST, RUE CRAIG
DEPT. 19 — MONTREAL — MA. 3727

Pharmacie
PAQUIN
Wilbrod
Etablie depuis 30 ans
Spécialité: PRESCRIPTIONS
1672, Mont-Royal, est — AM. 2123

AMherst 6969 — Service jour et nuit
BIERES
ET VINS
MENU DE
PREMIER
ORDRE
LE ROI DU CHIEN CHAUD
Engr.
A. Drouin, prop. — A. Dumoulin, Gérant
1478 Ste-Catherine Est, Montréal

Fitzroy 3311
HENRI-E. CÔTÉ
Optométriste - Opticien
6079 BOULEVARD MONK

Tél.: CHerrier 6020
E. LEFRANÇOIS
Plomberie, Chauffage,
Couverture en Métal et
en Gravier
REPARATION
DE TOUTE SORTE
5028 CHAMBORD — MONTREAL

HOPITAL
STE. ANNE
MATERNITE PRIVEE
PENSIONS AVANT TERME
BIBES PLACES
Considération et Discretion
— absolue
5829 Avenue du Parc
(près de Bernard) Dillard 5984

NEW-WAY
TURKISH BATH
Studio licencié
FERME LE DIMANCHE
Pour appointment: LA. 8655
401 Sherbrooke O., près Bleury

DENTIERS
Spécialité
Dr J.-E. CHALIFOUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
709, rue VINET — Coin St-Jacques
EDIFICE BANQUE D'EPARGNE
Wilbank 8686

A QUEBEC
Nous recommandons
HÔTEL
ST-ROCH
complètement à l'épreuve du feu
250 CHAMBRES,
230, rue St-Joseph, TEL.: 2-3921

Tél.: TAion 2992
SALON DE FOURRURES
CORBEIL
SPECIALITE EN FOURRURES
Réparages et Remodelages
Ouvrage garanti à Prix modérés
Mme L. CORBEIL, Prop.
6877, St-Hubert
(Deuxième étage) Montréal

Paul E. RICHARDSON
180 Boul. Quinn, Longueuil, Qué.
OPTOMETRISTE - OPTICIEN
Téléphone: 985
Heures de bureau:
Matin: 9 à 12 — Soir: 8 à 10

DESINFECTION
de tout genre, telle que punaises,
coquerelles, vermine, etc.
OUVRAGE ABSOLUMENT
GARANTI
LAMY & FILS
LIMITEE
5011 Ave. Verdun, Verdun
YOrk 7176-7177

EXAMEN DE LA VUE
PAULINE CARON
B.L., B.O.
OPTOMETRISTE, OPTICIEN
Diplômée de l'Université de Montréal
4307-A Wellington VERDUN
Tél.: YOrk 8205

Lisez
Le Canada
tous les matins
Livraison à domicile
avant votre déjeuner
\$9.00 PAR ANNEE

Téléphone: CHerrier 9030
Le soir et cas d'urgence:
Frontenac 2523
CHARETTE & FRÈRE
Plomberie — Chauffage
Electricité — Couverture
REPARATIONS GENERALES
816 Est, rue Ontario — Montréal

"KIMO" soulage rapidement le mal de
dos, de vessie, de la prostate. Il agit puis-
samment et élimine l'acide urique, prin-
cipale cause de ces maux.
Procurez-vous les tablet-
tes "KIMO" dès au-
jourd'hui et constata-
tes la différence.
EN VENTE PARTOUT
OU DIRECTEMENT CHEZ
B.-N. ROBINSON
B. P. 185
POUR LES REINS
50c., 3 pour \$1.25

TABLETTES "NERVINES"
MATHIEU
Soulage efficacement
Douleurs Périodiques — La Grippe
Douleurs Rhumatismales — Névralgie
EN VENTE PARTOUT
ETUI DE 6 TABLETTES .10 — BOUTEILLES DE 50 — 50

OUTREMONT
BUSINESS COLLEGE
• Sténographie
• Dactylographie
• Comptabilité
• Anglais
• Conversations
• Comptomètre, etc.
5226 Ave du Parc CR. 7229

VILLÉGIATURE
Si vous n'avez pas encore choisi votre place
de vacances, lisez notre page de villégiature
tous les vendredis — vous trouverez certai-
nement un endroit idéal.

SALON LUXIOR
ONDULATIONS
PERMANENTES
Mise en pli — Coupe de cheveux
Teinture
SPECIALITE:
Traitement épidermique du
cuir chevelu du Dr Breck
4430, St-Denis — BE. 0795

Résidence: 2266, rue FULLUM
Frontenac 6460
Jean-Paul CLOUTIER
COURTIER D'ASSURANCES
VIE — Feu — Vol — Bris de glace
Automobile
Bureau: 276 ouest, rue St-Jacques
Ch. 525 — MA. 3261 — Montréal

Voulez-vous acheter propriétés et maisons de
chambres? Si oui, voyez le
"SERVICE MUTUEL"
Le bureau d'immobilier canadien le mieux organisé, à Montréal,
pour vous donner satisfaction.
254 est, Ste-Catherine, chambres 5-6-7
Téléphones BELair 1279, PLateau 6511 et MArquette 5588

ASSURANCE DES COURTIER ASSOCIES
OSCAR LOBEL — Administrateur
ASSURANCE GENERALE
Aujourd'hui vous partez pour vos vacances! Avez-vous pensé à vous PROTEGER
contre tous les ACCIDENTS possibles sur la PLAGE,
aux JEUX, en AUTOMOBILE, ETC?
Quelques sous par semaine vous fourniront cette garantie:
INDEMNITE HEBDOMADAIRE, HOSPITALISATION, ETC.
Toutes personnes âgées de plus de 10 ans et de moins de 75 ans peuvent
bénéficier de cette protection.
Demandez notre brochure illustrée, elle vous fournira toutes les
informations nécessaires.
3774, rue ST-DENIS LA. 2269

J. P. DUPUIS, Limitée
Bois de construction — Plancher en bois dur
CHARBON — HUILE — BOIS DE CHAUFFAGE
Verdun — Côte St-Paul — Lachine

Le général Giraud aura fort à faire à Montréal aujourd'hui

Le programme détaillé des diverses manifestations de la journée — Réception à l'hôtel de ville ce midi et déjeuner à l'hôtel Windsor — Allocution du grand soldat

On a enfin rendu public hier, à l'hôtel de ville, le programme complet des manifestations qui se dérouleront aujourd'hui à l'occasion de la visite du général Henri Giraud à Montréal.

Ce matin, pour se rendre aux usines de guerre de Sorel, le grand soldat français quittera l'hôtel Windsor, où il est descendu, et, avec son cortège, montera jusqu'à la rue Sherbrooke, par la rue Peel. Il redescendra ensuite vers le sud, rue Papineau, tournera à l'ouest et traversera le pont Jacques-Cartier. En revenant, le cortège qu'escortent de nombreux agents motocyclistes, passera par les rues Lafontaine, Papineau, Craig, Gosselin, pour venir jusqu'à l'hôtel de ville.

Cet édifice sera pavoisé surtout aux couleurs françaises. La réception à l'hôtel de ville sera brève. Dès son arrivée, le général Giraud sera accueilli par le maire, M. Adrien Raymond, et le secrétaire principal, rue Notre-Dame, et sera conduit de là jusqu'au bureau particulier du premier magistrat où il signera le Livre d'or. Un vin d'honneur sera servi aux visiteurs et aux invités. Il n'y aura pas de discours.

Après cela, le groupe se rendra à l'hôtel Windsor où la ville de Montréal recevra le général Giraud. Il y aura alors un discours de ce dernier et une

brève allocution de présentation par le maire.

Prendront place à la table d'honneur, en plus du général Giraud et du maire, le général Emile Béhoul qui accompagne le général Giraud; le général américain Louis Fortier qui a reçu le général Giraud, à son arrivée aux États-Unis; M. Pierre Dupuy, représentant du premier ministre du Canada, l'hon. Mackenzie King; les membres du comité exécutif: MM. J.-O. Asselin, président, George C. Marler, vice-président, Alfred Fillon, Aimé Parout, Georges Guévremont et R. F. Quinn, ainsi que M. A.-E. Goyette, chef du conseil municipal.

Le trajet, de l'hôtel de ville à l'hôtel Windsor, s'effectuera par les rues Notre-Dame, S.-Jacques, le carré Victoria, la côte du Beaver Hall et la rue Dorchester.

À 4 h. dans l'après-midi, le général Giraud fera l'inspection des cadets-officiers de langue française du camp militaire de S.-Jérôme au parc Lafontaine. Il y aura aussi des cadets-officiers du camp de Farnham. Des officiers du quartier général du district d'ici accompagneront le général Giraud.

À 5 h. 30, enfin, le général Giraud recevra les membres de la colonie française à l'hôtel Windsor.

M. O. Larichelière a été nommé à un nouveau poste

Il devient assistant-greffier et greffier-suppléant du conseil exécutif de la province

QUEBEC, 16 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — M. Charles Larichelière, après plus de trente ans de services, vient d'être promu assistant-greffier et greffier-suppléant du conseil exécutif de la province. Il remplace M. William Learmonth, doyen des fonctionnaires du gouvernement de Québec, qui a demandé à faire valoir ses droits à la retraite après 56 ans de services.

La nomination de M. Larichelière, faite à la dernière séance du cabinet, a reçu la sanction royale et prendra effet le 1er août.

M. Charles Larichelière est entré dans le service administratif en 1912 au bureau de la comptabilité de la Voirie. Trois ans plus tard, il était nommé assistant de M. Elisée Thériault, conseiller législatif, qui était à cette époque secrétaire particulier de l'hon. J.-E. Caron, ministre de l'Agriculture. En 1921, il permuta à titre d'officier spécial du procureur général, l'hon. L.-A. Taschereau. En 1930, il est promu secrétaire particulier du procureur général et en 1936 il est attaché au conseil exécutif, chargé d'assister M. William Learmonth.

Dix-huit bains municipaux seront ouverts dimanche

Une protestation de la Ligue du dimanche — Le bain de l'A.C.J.C. à la Palestre

Dans une lettre qu'il a adressée à M. J.-O. Asselin, président du conseil exécutif, M. J.-A. Bernier, président du comité de Montréal de la Ligue du dimanche, proteste contre la décision que la Ville a prise d'ouvrir, le dimanche, durant les mois de juin et d'été, dix-huit de ses bains publics afin que les enfants et les citoyens qui n'ont pas le privilège, ce jour-là, de se baigner dans nos lacs du nord, puissent se rafraîchir un peu.

M. Bernier dit surtout que cette décision va priver quelques employés municipaux de leur repos dominical.

Informés de cette attitude de la Ligue du dimanche, que le commissaire Alfred Fillon et le conseiller Trudeau appuient, quelques conseillers ont immédiatement fait remarquer que le bain de la Palestre Nationale, propriété de l'Association catholique de la jeunesse canadienne (ou A.C.J.C.), a toujours été ouvert, de 1 h. 30 à 5 h. 30 le dimanche, et que la Ligue du dimanche n'a jamais, à leur connaissance, protesté contre cela. Un coup de téléphone à la Palestre nationale a immédiatement confirmé le fait que le bain y était ouvert le dimanche après-midi. Les mêmes conseillers ont ajouté qu'un enfant qui veut aller se baigner à la Palestre, le dimanche, doit payer le droit d'entrée, tandis que dans les bains municipaux on ne le reçoit gratuitement.

On a dit encore que la piscine de Verdun était ouverte le dimanche, comme le Club de natation de Verdun, qui fondé en 1776, a toujours reçu ses membres le dimanche à l'île Ste-Hélène. Il y a aussi, sur l'île même de Montréal et dans la région immédiate de la ville, de nombreux plages où l'on se baigne tous les dimanches et où l'on se noie assez fréquemment. On ne voit pas pourquoi les bains municipaux resteraient fermés dans ces circonstances comme celles-là. Là où les enfants sont surveillés, les noyades sont extrêmement rares.

Le conseiller Frank Henley, pour sa part, a tenu à féliciter publiquement M. H.-A. Gibeau, directeur du service des travaux publics, de l'ordre qu'il a donné d'ouvrir les dix-huit bains le dimanche. Il a demandé que les gardiens de bains qui perdent leur congé du dimanche obtiennent un dans la semaine.

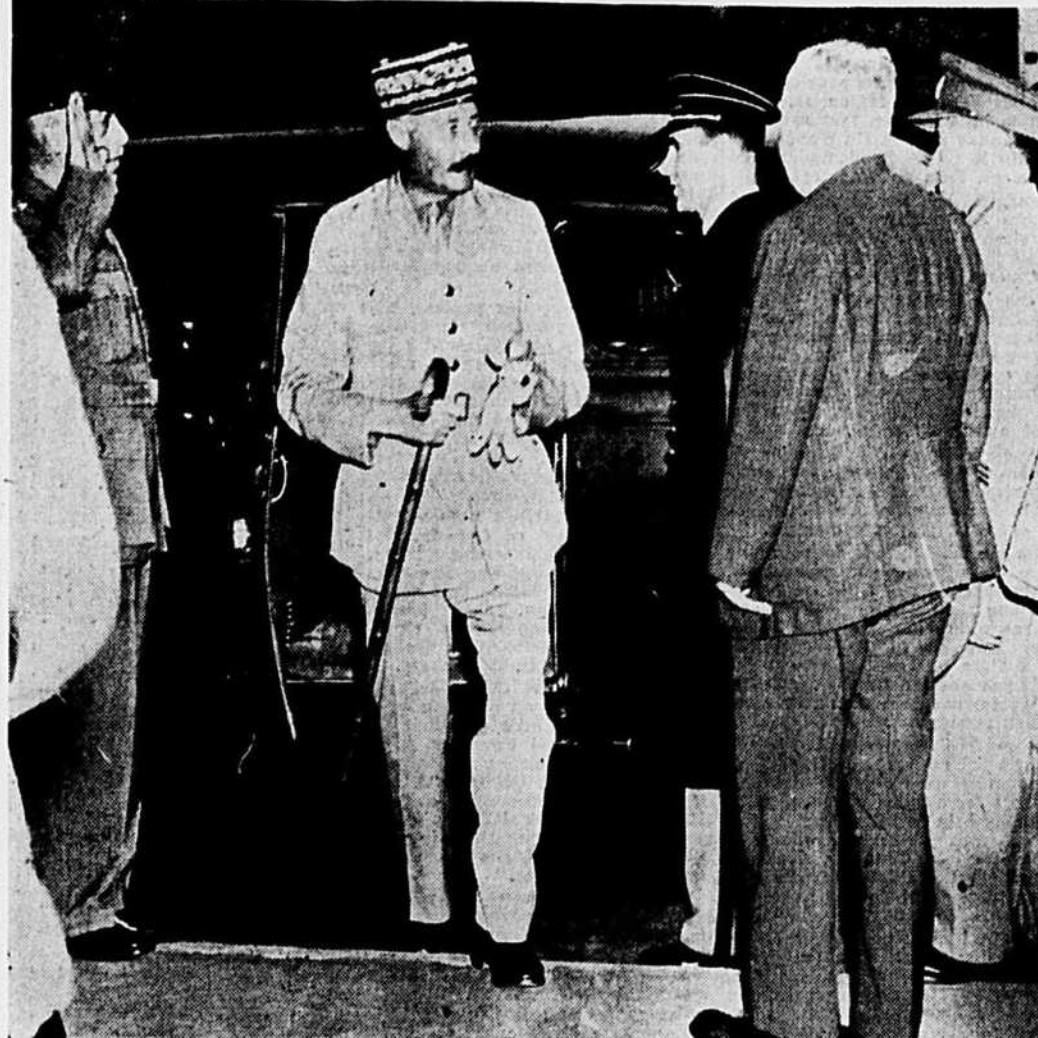
On a, entretemps, annoncé hier après-midi à l'hôtel de ville que dix-huit bains municipaux seront ouverts demain. Les enfants pourront s'y rendre de 2 h. à 5 h. 30 l'après-midi et on les y admettra gratuitement. Les adultes y seront reçus de 7 h. à 10 h. et il leur en coûtera dix sous pour se baigner, le même prix que sur semaine.

Voici maintenant la liste des bains où les garçons et les hommes devront aller: Maisonneuve, Mathias, Lavolette, Schulz, S.-Denis, Gendreau, Ribstein, Hushon et Emard. Les fillettes et les femmes devront aller aux bains Hochelaga, Quintal, S.-Michel, Lévesque, S.-Louis, O'Connell, Hogan, Lapointe-Létourneau et Notre-Dame-de-Grâce.

La Ville aura-t-elle du mal à obtenir ses 17,500 sacs de sel?

Le comité exécutif s'est réuni en séance hier après-midi pour prendre connaissance des soumissions que l'on avait envoyées à la Ville qui en avait demandées pour 17,500 sacs de sel dont elle aura besoin l'hiver prochain. Un secrétaire a donc apporté avec beaucoup de précautions la boîte scellée où l'on avait été prié de déposer les soumissions. On l'a ouverte. Elle ne contenait absolument rien. La Ville demandera d'autres soumissions aujourd'hui.

Le général Giraud au Windsor



Voici une photographie du Général Henri-Honoré Giraud arrivant à l'hôtel Windsor où il a assisté à un banquet privé offert par le gouvernement de la province de Québec sous la présidence de l'hon. Adélard Godbout.

Scènes de la capitale

PAR FERNAND LACROIX

Le général Giraud a dit ceci: "Plus que jamais le Canada se rend compte que sa frontière est sur le Rhin", après avoir rendu hommage à nos soldats.

La France responsable de sa défaite

Comme le maréchal Pétain, le général Giraud a créé un certain émoi en affirmant que la France est responsable du désastre de 1940, "du à nos fautes". Et le national-socialisme a du bon, dit-il, mais il pêche en sabotant la liberté. Les Français de 1939, a-t-il dit, n'ont pas compris cette guerre. Nous la comprenons maintenant. Le général veut une armée française aussi forte que possible pour rentrer en France et libérer les Français prisonniers en Allemagne. La nouvelle armée française aura, au reste, trois divisions blindées.

Tels sont les propos que le général Giraud a tenus aux journalistes de la galerie de la presse aujourd'hui.

Petites et grandes misères

Lorsqu'il est arrivé de Washington, nous confiant qu'il n'y a rien de nouveau, le général Giraud a été reçu par les journalistes de la presse d'aujourd'hui.

Les journalistes américains en furent fort intrigués. L'explication de cette retraite imprévue est, pourtant, fort simple. Il s'agissait d'une séance avec les tailleurs, préalablement prévus. A commencer par le général Giraud, aucun de ces officiers n'était convenablement vêtu. Leurs uniformes étaient complètement élimés car en Afrique du Nord il semble qu'on manque encore de tout, à commencer par les vêtements qui sont introuvables. L'armée française a allégrement supporté ces petites misères, ajoutées aux grandes font beaucoup de misères.

Détail qui a échappé aux uns, mais qui a frappé les autres: à ce moment, un journaliste de langue anglaise demanda au général Giraud quelles répercussions la formation du comité d'Alger pour avoir sur l'organisation de la France d'après-guerre, et l'interprète (un Américain) transmit la question fidèlement mais en la faisant précéder de ce préambule: "Une question à laquelle vous ne voudrez peut-être pas répondre."

Et le général ne répondit pas.

En dépit de certaines pressions américaines, on peut dire aujourd'hui que l'union est consommée entre le général Giraud et le général de Gaulle. Les deux chefs français collaborent étroitement à unir les Français sous un même drapeau en vue de la victoire commune. On a eu aujourd'hui un exemple de cette unité lorsque M. Donatien Fremont, président du comité local de la France combattante, a remis au général Giraud, au nom du mouvement qu'il représente, la somme de \$500, dans un geste symbolique d'unité nationale. C'est l'union sacrée contre l'ingratitude de l'étranger dans les affaires françaises. Pour peu qu'on laisse les Français discuter leurs affaires entre eux, nous avons souvent dans cette colonne même un exemple de l'union sacrée. Malheureusement, tel n'a pas été toujours le cas.

Entretiens militaires

En effet, à son arrivée à Washington, le général Giraud a été reçu par des comités militaires exclusivement: aucun représentant du secrétariat d'Etat américain ne figurait au comité de réception. Washington voulait ainsi signifier que les entretiens Roosevelt-Giraud avaient un caractère strictement militaire surtout pour l'audience de milliers de Français, qui, ayant mis depuis 1940 leur foi en de Gaulle, comprennent mal le retourne-manière de la situation et pourquoi de Gaulle, fort bien vu durant deux

Vieux cocher blessé lors d'un accident peu banal

PAR ROBERT LEVY

Un curieux accident s'est produit, à 4 h. 25 hier après-midi, avenue des Pins, un peu à l'ouest de la rue McTavish. M. William Preston, vieux cocher de 83 ans bien connu dans la région de Montréal, qui habite Preston Lane, près de la rue Drummond, conduisait une victoria vers le nord, avenue des Pins, au moment de l'accident. Il y avait alors dans la voiture deux jolies Américaines de New-York dont l'une est âgée de 22 ans, et l'autre de 28. Pour une raison inconnue, les chevaux se mirent subitement à reculer. La victoria donna violemment contre la chaîne du trottoir, haute de deux pieds à cet endroit, et versa. Le cocher et les deux Américaines emprisonnées sous le véhicule, furent secourus par l'agent James Peterson, de la circulation municipale, aidé de l'agent motocycliste Gordon MacKenzie, du même service. M. Preston fut pansé à l'hôpital, pour un hématome à la tête ainsi que pour des ecchymoses reçues aux deux jambes, mais les deux jeunes filles refusèrent catégoriquement de divulguer leur identité ou d'être transportées à l'hôpital pour y être pansées.

Association fédérale des employés des travaux publics de Montréal

L'Association fédérale des employés des travaux publics de Montréal tiendra sa réunion mensuelle à 2 h. 30, dimanche après-midi, à 1079, rue Berri. Elle discutera de la suite d'une discussion entre le caporal Laberge et M. Rudenko.

L'hon. Wilfrid Hamel de passage à Montréal

QUEBEC, 16 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. Wilfrid Hamel, ministre des Terres et Forêts, est parti aujourd'hui pour Montréal, où il passera le matin de samedi aux bureaux du gouvernement. Le ministre recevra de chaleureuses félicitations ce matin à l'occasion du 48e anniversaire de sa naissance.

Le différend entre les pompiers et la ville de Québec est réglé

L'hon. E. Rochette, ministre du Travail et des Mines dans le cabinet Godbout annonce qu'il a reçu le rapport du tribunal d'arbitrage — Les détails de la sentence arbitrale

QUEBEC, 16 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'hon. Edgar Rochette, ministre du Travail et des Mines, a annoncé aujourd'hui qu'il a reçu le rapport du tribunal d'arbitrage nommé pour régler le différend survenu récemment entre l'Union nationale catholique des employés du service des incendies de Québec, Inc., et la Ville de Québec. Le rapport est unanime.

Le tribunal, composé de M. Paul Lebel, M. Paul-Henri Guimond, représentant de la Ville, et de M. Gérard Picard, représentant du syndicat, a tenu trois séances au cours desquelles de nombreux témoins furent entendus. Voici le texte de la sentence arbitrale:

1.— Les amendements suivants devront être apportés au règlement No 2675 en date du 11 juillet 1940, tel qu'amendé par les arrêtés ministériels No 1340 en date du 29 mai 1941, et No 1460 du 17 juin 1942, en conséquence dans la convention collective de travail existant entre les susdites parties, savoir:

Article 2 — (B) pompiers: 1ère année (à partir du jour de son engagement): \$21 par semaine; 2e année, \$24; 3e année, \$26; 4e année, \$28; 5e année, \$29,50.

2.— Les employés qui, d'après la convention collective, ont droit à une augmentation de salaire et qui, que année devront recevoir leur augmentation le 1er mai, suivant la date de leur engagement.

(C) Lieutenants, \$32; (D), capitaines, \$32; (E) lieutenant-réparateur, \$32; (F) assistant secrétaire du service, \$34; (F2) capitaine instructeur, \$34; (G) chef mécanicien, \$35.

Prévention des incendies (H) inspecteur des bornes-fontaines, \$26; (I) ramoneurs, \$26; (J) capitaine des ramoneurs et de la prévention, \$34.

(K) inspecteur pour la prévention, \$28; (L) secrétaire du Bureau de la prévention, \$30.

Télégraphe d'alarmes (M) hommes de lignes, \$30; (N) hommes de câbles, \$30; (O) contremaîtres, \$32.

2. Ces rajustements de salaires devront avoir un effet rétroactif au 1er mai 1943.

3. La ville de Québec devra assumer le paiement des frais et dépenses du présent arbitrage.

M. Rochette a fait remarquer que le tribunal avait partiellement donné suite aux demandes du Syndicat. Par ailleurs, le tribunal a donné suite à certaines revendications de la ville.

En terminant, le ministre du Travail a bien insisté sur l'excellence des dispositions législatives qui permettent au ministre du Travail de régler à l'amiable les différends ou les conflits qui peuvent survenir entre les autorités municipales et leurs employés syndiqués; il a rappelé les bons résultats de l'arbitrage qui a eu lieu récemment aux Trois-Rivières et il considère que le récent arbitrage de Québec est une nouvelle preuve de l'efficacité de la loi des grèves et contre-grèves municipales.

M. Rochette a également indiqué que les parties au litige, soit la ville de Québec et le Syndicat national catholique des pompiers de Québec, s'étaient engagés, lors de la formation du tribunal, à accepter la décision unanime ou majoritaire de ce tribunal.

Le différend est donc complètement réglé.

Un avocat et deux directeurs de la Biltmore Shirt sont arrêtés

Il s'agit de Me Sam D. Rudenko et de MM. A. W. et Louis Lefcort, respectivement vice-président et gérant de cette compagnie — Accusés d'avoir entravé des policiers fédéraux dans l'exercice de leurs fonctions

On a appris, hier soir, de source autorisée, que Me Sam D. Rudenko, avocat de cette ville, ainsi que MM. A. W. et Louis Lefcort, respectivement vice-président et gérant de la Biltmore Shirt Company, rue Montcalm, 1421, furent appréhendés, hier après-midi, par la Gendarmerie royale du Canada, sous l'accusation d'avoir "entravé des policiers fédéraux dans l'exercice de leurs fonctions". Les trois inculpés furent conduits premièrement au quartier général de la police fédérale, rue S.-Jacques, un peu à l'ouest de la Place d'Armes, puis on les transféra à la Sûreté provinciale du Québec, rue Notre-Dame, mais ils obtinrent leur liberté provisoire sur parole, un peu plus tard, en attendant leur comparution aujourd'hui, en correctionnelle, sous l'accusation déjà mentionnée.

Les policiers fédéraux en question seraient le caporal Maurice Laberge et les agents A. H. R. Allyn, F. Fletcher et J. Clément. Le principe d'arrestation aurait été effectué à la suite d'une discussion entre le caporal Laberge et Me Rudenko.

Cette sensationnelle affaire fut subséquente à des perquisitions faites dans l'établissement de la Biltmore Shirt Company, rue Montcalm, un peu au nord de la rue Sainte-Catherine.

Après avoir obtenu de la cour des mandats de perquisitions, six agents de la Gendarmerie royale du Canada, sous la direction personnelle du sergent R. J. Bellet, se rendirent simultanément à l'établissement en question, ainsi qu'aux domiciles de M. Barney Lefcort,

président de la compagnie, qui habite avenue Belmont, 601; de M. Louis Lefcort, gérant boul. Westmount, 3686; de M. A. W. Lefcort, vice-président, avenue Roslyn, 631; de M. Sidney Cantor, président de la Biltmore Shirt Company, rue Bagge, 82, et de M. René Bergeron, un contremaître de cette firme, domicilié rue S.-Gérard, 8341.

En vertu des mandats de perquisition, les policiers fédéraux effectuèrent la saisie de livres, de correspondance, de filières, etc., à la fabrique de chemises, ainsi que dans les logis de Cantor et de Bergeron, surveillant ensuite les domiciles des trois frères Lefcort.

Cette ascension de la police fédérale, faite sur l'ordre de l'inspecteur C. W. Harverson, après l'obtention des mandats de perquisition, a trait au procès pour fraude, fixé au mercredi 16 septembre prochain, des trois frères Lefcort et de la Biltmore Shirt Company.

Les accusations contre les quatre inculpés sont relatives à la livraison de chemises présumées défectueuses, à l'armée canadienne, pendant la période du premier février 1941 au 31 août 1942.

La compagnie ainsi que son gérant, M. Louis Lefcort, furent premièrement traduits en correctionnelle, il y a quelques mois, à l'issue d'une enquête judiciaire faite par la Gendarmerie royale du Canada. Les accusations de fraude, à cette occasion, portent sur la période du premier février 1941 au 31 août 1942.

Traduits en correctionnelle, plus tard, Barney et A. W. Lefcort, furent à répondre à des accusations (Suite page deux)

Les voyageurs de commerce veulent un cours de vente

Ils demanderont à l'hon. Hector Perrier de leur accorder son concours

QUEBEC, 16 (Du correspondant parlementaire du "Canada") — L'Association professionnelle des voyageurs de commerce se rendra bientôt en délégation auprès de l'hon. Hector Perrier, secrétaire provincial, pour lui demander son concours dans l'organisation d'un cours de vente pour les voyageurs de commerce et les étudiants en sciences commerciales, à l'école supérieure de commerce de Québec.

En communiquant cette information à M. J.-O. Asselin, secrétaire du Club automobile et ancien président de l'association, nous a déclaré que l'institution d'un tel cours constituerait une innovation dans la province de Québec et qu'il comptait une importante lacune.

Déjà, a ajouté M. Renaud, les universités anglaises ont commencé à organiser des cours de vente et il ne faut pas que nous nous laissions damer le pion.

Pour savoir si les voyageurs de commerce seraient intéressés à un cours de vente, l'association a organisé les printemps dernier, à l'école des sciences sociales, une série de six leçons, données par M. Gustave Beauchamp, gérant de la Sun Life. On prévoyait une assistance de 25 à 30 élèves et elle a dépassé la centaine.

Les examens à la Chambre des notaires du Québec

Onze candidats ont été admis à la pratique du notariat et dix au stage

On nous a communiqué les résultats des examens de la Chambre des notaires de Québec. Ont été admis à la pratique du notariat: MM. Jean-Paul Bonin, de Montréal; Daniel Turcotte, de S.-Elphège; Gérard Boucher, de S.-Agapit; Jean-Joseph Turcotte, de Norman; Luc S.-Jean; Robert Grenier, de Québec; U. Larouche, de l'île Ste-Hélène; Jean-Paul Payette, de Montréal; Jean Fontaine, de Joliette; Henri Allard, de Verdun; Gérard Delage, de Québec; et Paul Duval, de Québec. Ont été admis au stage: MM. Pierre-Paul Turgeon, de Québec; Armand Gilbert, de S.-Georges-de-Beauce; Jean Dostaler, de Grand-Mère; Bernard Samson, de Québec; Roland Diamond, de S.-Bernabé; André Ducher, de Coaticook; J.-B. Lafrenière, de Maskinongé; G. Gratton, de Montréal; Jean-Pierre Chauréte, de S.-Eustache; et Robert Marier, de S.-Roch l'achigan.

Mobilisons nos rebus pour la victoire.

POUR TELEPHONER AU "CANADA"

Dans le jour
Harbour 5131

BOIR, DIMANCHE ET FÊTES:
P. inc., incendies, accidents HA 5131
Spor. HA 5132
Bor. HA 5133
A. de l'information HA 5134
A. de l'information HA 5135
A. de l'information HA 5136
A. de l'information HA 5137
A. de l'information HA 5138
A. de l'information HA 5139
A. de l'information HA 5140

1943 EST L'ANNÉE DE NOTRE 75^e ANNIVERSAIRE

HEURES D'AFFAIRES durant juillet et août: 9 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.

ÉLÉVÉS LE SAMEDI TOUJOURS LA JOURNÉE

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A. J. DUCAL v.p. et du gér. ARMAND DUPUIS sec. trés.